

SÉISME DE MILA

LES FAMILLES SINISTRÉES ÉVACUÉES ET HÉBERGÉES SOUS DES TENTES, DANS DES STRUCTURES POUR JEUNES

Page 3

DANS LES PORTS ALGÉRIENS

**LE STOCKAGE
DES PRODUITS
DANGEREUX
EST INTERDIT
DEPUIS 45 ANS**

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4063 | Dimanche 9 août 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

**538 NOUVEAUX
CAS
CONFIRMÉS
ET 8 AUTRES
DÉCÈS**

Page 16

RÉOUVERTURE DES MOSQUÉES EN ALGÉRIE

LA DATE ET LES MODALITÉS FIXÉES

Page 2



- Les citoyens pourront accéder aux plages autorisées et contrôlées
- Le confinement allégé, l'interdiction de circuler levée

AGISSEMENTS DES AUTORITÉS MAROCAINES
ET ATTAQUES DE SA PRESSE À L'ÉGARD DE L'ALGÉRIE

**AMAR BELLANI
DÉNONCE ET RÉPOND
AU MAKHZEN**

Page 5



CONSEIL DES MINISTRES

**LA RÉUNION
PÉRIODIQUE PRÉSIDENTÉE
PAR TEBBOUNE**

Page 3

JARDIN D'ESSAIS

D'EL HAMMA

Protocole sanitaire pour les visiteurs

La direction du jardin d'essais d'El Hamma a mis en place un protocole sanitaire au service des visiteurs attendus en prévision de sa réouverture, portant sur l'intensification des opérations de désinfection, le contrôle du port obligatoire des bavettes et le respect de la distanciation physique, a-t-on appris auprès du directeur général du jardin d'essais, Abdelkrim Boulahia.

"A la lumière des instructions du wali d'Alger, le jardin d'essais d'El Hamma a bénéficié, durant toute la semaine précédente et jusqu'à demain samedi, d'opérations de désinfection ayant touché ses différentes structures et ce dans le cadre des mesures de prévention spécifiques à la lutte contre le covid-19", a fait savoir M. Boulahia dans une déclaration à l'APS. La direction du jardin d'essais a mis en place un protocole sanitaire au service des visiteurs et qui sera opérationnel dès l'annonce officielle de sa réouverture, a expliqué le même responsable qui n'a pas donné une date fixe pour ça. Suite à la série de campagnes de désinfection programmées en coordination avec la circonscription administrative de Hussein Dey, il a été décidé, en outre, la mobilisation de 4 grands camions citernes (10.000 litres) qui devront sillonner tous les environs du jardin demain samedi pour davantage de désinfection, a souligné M. Boulahia, ajoutant que le programme de désinfection se poursuivra quotidiennement dès l'ouverture des portes du jardin.

Faisant savoir que la direction du jardin devra procéder à la prise de température des visiteurs au niveau des deux entrées principales (rue Hassiba Ben Bouali et rue Mohamed Belouizdad), le même responsable a souligné que les agents devront veiller également au respect des instructions sanitaires, notamment le port de bavette et la distanciation physique. Dans le même contexte, Boulahia a affirmé que l'administration « évitera » le rassemblement de plusieurs personnes devant les points de vente des tickets d'entrée ou à l'intérieur du jardin « notamment au niveau de la partie réservée aux animaux au regard de sa petite superficie qui ne dépasse pas un (1) hectare, et le nombre des cages rapprochées à l'intérieur », ainsi les agents vont faire entrer les visiteurs par de petits groupes de manière permettant de laisser la distance nécessaire entre les personnes.

Créé en 1832, le jardin d'essai d'El Hamma qui s'étend sur une superficie de plus de 32 hectares est devenu en 2017 un Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) relevant de la wilaya d'Alger. Selon des déclarations précédentes de son DG, le nombre des visiteurs du jardin lors de l'année écoulée 2019 a dépassé 1,5 millions de personnes.

R. N.

RÉOUVERTURE DES MOSQUÉES EN ALGÉRIE

La date et les modalités fixées

Le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, a arrêté un dispositif sur l'ouverture "progressive et contrôlée des mosquées", dans le "strict respect" des protocoles sanitaires liés à la prévention et à la protection contre la propagation de l'épidémie de la Covid-19, a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

En application des instructions de Monsieur le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, données lors de la réunion du Haut Conseil de sécurité du 3 août 2020 et au terme des consultations avec la Commission de la fatwa du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19), le Premier ministre a arrêté le dispositif de mise en œuvre de la décision portant ouverture graduelle, progressive et contrôlée des mosquées, dans le strict respect des protocoles sanitaires liés à la prévention et à la protection contre la propagation de l'épidémie", précise la même source.

Le communiqué explique que "dans une première étape et dans les 29 wilayas soumises au confinement partiel à domicile, ne seront concernées que les mosquées ayant une capacité supérieure à 1.000 fidèles et exclusivement pour les prières du Dohr, Asr, Maghreb et Icha et ce, à partir du samedi 15

août 2020 durant toutes les journées de la semaine, à l'exception du vendredi où seules les prières du Asr, Maghreb et Icha sont accomplies et ce, jusqu'à ce que toutes les conditions soient réunies pour



l'ouverture totale des mosquées et ce, dans une deuxième étape".

S'agissant des 19 wilayas où le confinement partiel a été levé, "les mosquées ayant une capacité supérieure à 1.000 fidèles seront rouvertes à partir du samedi 15 août 2020 pour les cinq prières quotidiennes, durant toutes les journées de la semaine, à l'exception du vendredi où seules les prières du Asr, Maghreb et Icha sont accomplies". Le communiqué précise que "l'ouverture programmée des mosquées concernées doit se faire par arrêté du wali qui sera affiché à l'entrée des mosquées et sous le contrôle et la supervision des directions de wilaya des Affaires religieuses et des Wakfs, à travers les fonctionnaires de la mosquée et les comités des mosquées et ce, en étroite coordination avec les services de la protection civile et des APC et avec le concours des Comités de quartiers et du Mouvement associatif local". Dans ce cadre, "un dispositif préventif d'accompagnement devra être mis en place par les parties en charge de l'organisation de cette opération, comprenant notamment, le maintien de l'interdiction d'accès aux femmes, aux enfants de moins de 15 ans et aux personnes vulnérables, le maintien de la fermeture des salles de prières, des mussalates et des écoles coraniques, le maintien de la fermeture des lieux d'ablution, le port

obligatoire du masque de protection, l'utilisation de tapis de prière personnel, le respect de la distanciation physique entre les fidèles d'au moins un mètre et demi, l'organisation des accès de façon à respecter l'espacement et la distance physique ainsi que l'aménagement de l'entrée et de la sortie selon un sens unique de circulation, pour éviter les croisements des fidèles, la mise à la disposition des fidèles du gel hydro-alcoolique".

Le même dispositif prévoit également "l'interdiction de l'utilisation des climatiseurs et des ventilateurs, l'aération naturelle et la désinfection régulière des mosquées, l'affichage des mesures barrières et de prévention, alors que l'accès à la mosquée demeure soumis au contrôle préalable au moyen d'appareils thermiques".

Le communiqué précise que "les walis sont chargés de veiller au strict respect de ces mesures de prévention et de protection qui seront précisées, en tant que besoin, par un arrêté de wilaya et de procéder à des inspections inopinées pour s'assurer de l'observation du dispositif mis en place", ajoutant qu'il "demeure entendu que le non respect de ces mesures et en cas de signalement de contamination, la fermeture immédiate de la mosquée concernée sera prononcée". Le gouvernement appelle enfin les fidèles à "se mobiliser et à s'investir pleinement pour le respect des règles édictées afin de préserver la santé de tous et prémunir les lieux de prière de tout risque de propagation du virus et à agir avec discipline et responsabilité individuelle et collective, pour garantir la quiétude dans ces lieux saints et maintenir leur ouverture au profit des fidèles".

Dans ce contexte de crise sanitaire, "il s'agit de faire de la mosquée un exemple d'organisation et de discipline pour tous les citoyens dans cette lutte contre la propagation de cette pandémie", souligne la même source.

R. R.

Le confinement allégé, l'interdiction de circuler levée

L'Algérie a décidé d'alléger le confinement partiel et de lever l'interdiction de circuler de et vers 29 wilayas du 9 au 31 août, indiquent les services du Premier ministre hier dans un communiqué.

Il s'agit de « l'adaptation des horaires de confinement partiel à domicile de 23h00 au lendemain 06h00 du matin » pour 29 wilayas : Boumerdès, Souk Ahras, Tissemsilt, Djelfa, Mascara, Oum El Bouaghi, Batna, Bouira, Relizane, Biskra, Khenchela, M'sila, Chlef, Sidi Bel Abbes,

Médéa, Blida, Bordj Bou Arreridj, Tipaza, Ouargla, Béchar, Alger, Constantine, Oran, Sétif, Annaba, Bejaia, Adrar, Laghouat, et El Oued.

La deuxième mesure prise par le gouvernement est la levée de l'interdiction de circuler de et vers ces 29 wilayas.

La troisième mesure est la « prorogation » de l'interdiction de la circulation des bus durant les week-ends, dans les 29 wilayas soumises au confinement partiel.

Le gouvernement rappelle que les walis «

peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toutes mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination ».

R. R.

PLAGES AUTORISÉES ET CONTRÔLÉES

Les citoyens pourront y accéder à partir de samedi prochain

Les citoyens pourront accéder, à partir du samedi 15 août 2020, aux plages autorisées et contrôlées, aux lieux de détente et espaces récréatifs et de loisirs, et ce, dans le respect des protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation de l'épidémie Covid-19, a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre.

"En application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, données lors de la réunion du Haut conseil de sécurité du 3 août 2020 et au terme des consultations avec le Comité scientifique et l'Autorité sanitaire, le Premier ministre a arrêté le dispositif de

mise en œuvre de la décision portant ouverture graduelle et contrôlée des plages, des espaces récréatifs, des lieux de plaisance et de détente, des hôtels, cafés et restaurants et ce, dans le respect des protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation de l'épidémie", précise la même source.

Ainsi, "les citoyens pourront accéder à

partir du samedi 15 août 2020 aux plages autorisées et contrôlées, aux lieux de détente et espaces récréatifs et de loisirs dans le respect du dispositif préventif d'accompagnement, qui sera mis en place par les autorités locales", note la même source.

R. N.

SÉISME DE MILA

Les familles sinistrées évacuées et hébergées sous des tentes et dans des structures pour jeunes

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a affirmé avant-hier, à Mila, qu'«à partir de ce soir, les familles touchées par les deux tremblements de terre qui ont frappé la wilaya dans la matinée d'hier seront évacuées et hébergées sous des tentes et dans des structures pour jeunes».

PAR LAKHDARI BRAHIM

■ ■ Cette mesure est une étape préliminaire pour mettre les citoyens hors de danger après que leurs maisons aient été endommagées», a souligné le ministre au début d'une séance de travail tenue au siège de la wilaya en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Kaoutar Krikou, des autorités locales et des représentants de la société civile, précisant que «ces citoyens seront hébergés

sous des tentes, dans une auberge de jeunesse et deux maisons de jeunes". M. Beldjoud a ajouté, au cours de la même séance de travail qui s'est poursuivie à huis clos, avoir constaté les dégâts occasionnés par ces deux tremblements de terre, mais le dernier avis revient aux techniciens et spécialistes qui ont présenté aujourd'hui les premiers résultats de leur inspection tout en poursuivant actuellement leurs investigations», relevant que ce «travail doit être précis incluant toutes les maisons impactées». Faisant savoir que ces spécialistes seront appuyés à partir de ce soir par de nouvelles équipes pour achever le contrôle des habitations dans un court laps de temps, le ministre a évoqué un accord entre son ministère et celui des Travaux publics concernant l'envoi d'un bureau d'études spécialisé demain, samedi, dans la wilaya de Mila pour examiner les dégâts causés au niveau des routes des quartiers affectés et entreprendre les vérifications nécessaires. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a déclaré dans le même contexte qu'«une fois le travail des équipes techniques achevé, toutes les mesures nécessaires seront prises».

Élaboration d'un schéma général sur la situation des édifices endommagés

M. Beldjoud a indiqué également que des équipes techniques d'appui à celles opérant sur place ont été chargées pour l'élaboration, dans les meilleurs délais, d'un état des lieux général et clair sur la situation des édifices endommagés suites deux secousses telluriques qui ont frappé la région. «Des équipes techniques spécialisées des wilayas de Mila, Sétif, Constantine et Jijel sont sur le terrain et œuvrent à constater et recenser les dégâts, et seront appuyées ce soir, par d'autres brigades composées de 30 spécialistes pour l'élaboration d'un schéma général et clair sur la situation des édifices endommagés», a-t-il précisé. Le ministre de l'Intérieur a souligné également que «les deux secousses telluriques ont considérablement affecté la vieille ville et la cité Kherba au chef-lieu de wilaya», affirmant que «des mesures d'urgence ont été prises pour prévenir tout éventuel danger». Dans ce sens, M. Beldjoud a fait état de bâtisses effondrées dont les occupants nécessitent une prise en charge «immédiate», relevant que des aides seront



octroyées aux propriétaires de maisons présentant des fissures. A titre de rappel, les deux secousses telluriques enregistrées vendredi matin à Mila, ont provoqué, selon les services de la protection civile, l'effondrement total de deux maisons dans la vieille ville et d'une habitation composée de 4 étages dans le quartier El Kherba au chef-lieu, en plus de fissures sur la chaussée du même quartier, sur une longueur de 500 m, ainsi que des fissures au niveau de piliers et de murs et des effondrements partiels de 15 maisons de la vieille ville, 11 autres à El Kherba et 5 dans le quartier Kasr El Ma dans la commune de Mila.

L. B.

POUR ASSURER LES MOYENS D'AIDE AUX SINISTRÉS

Tebboune donne des instructions

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a donné avant-hier des instructions pour assurer tous les moyens d'aide aux sinistrés suite aux deux secousses telluriques enregistrées vendredi matin dans la wilaya de Mila, a affirmé le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad. Dans une déclaration à la Télévision algérienne, M. Djerad a indiqué que «le Président de la République a donné des instructions à ses services pour établir un contact direct et coordonner avec le ministre de l'Intérieur et les autorités locales, de manière à assurer tous les moyens d'aide aux sinistrés du séisme». «L'Etat ne ménagera aucun effort pour assurer tous les besoins nécessaires aux

citoyens», a-t-il assuré, ajoutant «nous suivrons l'évolution de la situation et les conséquences de la secousse tellurique minute par minute». «Le Président de la République a également instruit les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, et de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Kaoutar Krikou de se rendre sur place pour suivre la situation de près», a fait savoir M. Djerad. Soulignant la nécessité d'«accélérer le programme de réhabilitation des habitations endommagées et d'indemniser leurs propriétaires», le Premier ministre a affirmé que le barrage de Beni Haroun n'a pas été

impacté par les secousses telluriques et qu'aucun dysfonctionnement technique n'a été enregistré. Une secousse tellurique de magnitude de 4,9 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée vendredi à 07h15 dans la wilaya de Mila, selon le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 2 km Sud-Est de Hammala dans la même wilaya. Une nouvelle secousse tellurique de magnitude de 4,5 sur l'échelle ouverte de Richter s'en est suivie à 12h13 dans la même wilaya. Son épicentre a été localisé à 3 km au Sud de Hammala.

R. N.

CONSEIL DES MINISTRES

La réunion périodique présidée par Tebboune

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale préside aujourd'hui, dimanche, la réunion périodique du Conseil des ministres par visioconférence, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République. Des dossiers relatifs à la rentrée universitaire et au plan national de relance socio-économique, sont à l'ordre du jour de cette réunion, a-t-on ajouté de même source.

R. N.

184 FAMILLES SINISTRÉES

Nasri promet leur relogement dans "une vingtaine de jours"

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri a annoncé hier, à Mila que 184 familles sinistrées suite au tremblement de terre qui a frappé la wilaya seront relogées «dans une vingtaine de jours dans la région de Ferdoua dans la commune de Sidi Merouane». «Des logements du programme de réalisation de 600 unités LPL (publics locatifs) à Ferdoua seront réservés pour reloger les familles affectées par le séisme et des instructions fermes ont été données aux responsables concernés pour urger les opérations de raccordement de ces unités aux

réseaux d'électricité et du gaz», a précisé le ministre alors qu'il inspectait le chantier de ces logements en compagnie des ministres des Ressources en eau, Arezki Berraki et des Travaux publics Farouk Chiali. «La circonstance est exceptionnelle et le relogement des familles sinistrées est une priorité», a encore ajouté M. Nasri, appelant les responsables concernés à déployer davantage d'efforts pour la prise en charge des citoyens affectés. Le ministre a aussi révélé que 118 aides financières destinées aux propriétaires de maisons classées par les experts dans la

case orange et présentant des fissures suite au séisme ont été débloquées, exhortant les responsables de la Caisse nationale du logement (CNL) chargée de remettre ces aides d'accélérer l'opération d'indemnisation. Il a dans ce sens détaillé que la valeur de l'aide financière est octroyée en fonction des rapports des experts sur le degré des dommages des habitations. M. Nasri, appelant à intensifier les efforts des uns et des autres «pour gérer cette crise et assurer une rentrée sociale confortable», a déclaré que 400 aides financières à

l'habitat rural seront accordées aux familles affectées par ce séisme. Avant son arrivée au site des 600 logements LPL de Sidi Merouane, la délégation ministérielle a inspecté le barrage Béni Haroun, dans la commune de Grarem Gouga, à l'extrême Nord de la wilaya et observé une halte au quartier Kherba, un des sites les plus affectés par les deux secousses telluriques qui ont ébranlé vendredi Mila.

R. N.

AGENCE NATIONALE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Le Snapo adresse une lettre ouverte au président de la République

Le Syndicat national des pharmaciens d'officines (Snapo), vient d'adresser une lettre ouverte au Président de la République à propos de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques. En effet, le syndicat demande à ce que cette agence soit confiée au ministère de la Santé et non au ministère de l'Industrie.

PAR ROSA CHAOUI

Pourquoi confier une Agence du Médicament à vocation sanitaire au secteur de l'industrie ? s'interroge le Snapo dans sa lettre ouverte. Pour ce syndicat, il n'y a rien, qui justifie la prise d'une pareille décision « dans l'urgence ». « Alors que depuis des dizaines d'années, notre pays et tous les acteurs de la santé, attendaient que cette agence soit installée et puisse commencer à travailler, on assiste à un coup de manœuvre extrêmement dangereux, visant à essayer de mettre cette agence sous la tutelle de l'industrie, au lieu de celui de la santé. C'est une tentative de passage en force dangereuse, qui suscite de nombreuses interrogations sur les véritables enjeux et motivations de cette manœuvre. Ce changement va gravement bouleverser le système de santé en Algérie, et risque de paralyser le fonctionnement de toutes les structures sanitaires publiques et privées, avec un impact direct sur la population algérienne et sur leur sécurité sanitaire. Mettre une Agence Sanitaire sous la tutelle d'un secteur industriel entraînera inévitablement des situations de conflit d'intérêts. Une Agence Sanitaire doit disposer d'une autonomie de décision sur le plan technique. Cette autonomie ne peut se concrétiser que par son placement sous la tutelle du secteur de la santé. C'est au ministère de la santé qu'incombe, par la force de la loi et par vocation, la responsabilité de fixer les objectifs et stratégies de santé publique », indique le syndicat qui poursuit dans sa let-



tre ouverte :

« Rien ne justifie de réviser une question fondamentale et déterminante pareille, consacrée par une loi sanitaire, la loi 18-11, qui a nécessité plus de 33 ans de concertation, de débats, et de préparation pour se voir aboutir. Toutes les forces actives et compétentes de notre pays, et toutes les institutions du secteur de la santé ont participé à l'élaboration et à la construction de cette loi durant des décennies », indique le Snapo.

Le syndicat explique que l'agence est mise, selon la loi 18-11 (articles 223, 224, et 225) sous la tutelle du ministère chargé de la santé. Cette agence se voit naturellement investie d'une mission de

santé publique. Il appartient au ministère de la santé de tracer les stratégies de santé publique, et de veiller à la réalisation de leurs objectifs.

« Le secteur pharmaceutique est un secteur indissociable des missions et attributions du ministère de la santé. De nombreuses tâches et missions anciennement dévolues au ministère de la santé, et confiées entre autres, à la Direction Générale de la Pharmacie, au Laboratoire Nationale de Contrôle des Produits Pharmaceutiques LNCPP, ou aux services de l'Inspection Générale, ont été désormais inscrites parmi les attributions de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques. Il est par conséquent tout à fait normal que

l'Agence soit placée sous l'autorité du ministère de la santé » ajoute-t-on.

Le syndicat tient à argumenter sa demande par le fait que l'OMS confie des missions concernant le domaine pharmaceutique et de la sécurité sanitaire à l'ARP (Autorité de Réglementation Pharmaceutique), qui elle-même est placée, toujours selon les orientations et recommandations de l'OMS, sous l'autorité du ministère chargé de la santé. Pourquoi l'Algérie devrait-elle faire exception aux recommandations de l'OMS ? Pourquoi l'Algérie devrait-elle déroger à une règle fondamentale universelle ? Pourquoi l'Algérie devrait-elle déroger à sa propre réglementation, la loi sanitaire 18-11, qui place l'Agence sous la tutelle du Ministère Chargé de la Santé ? se demande le syndicat.

Pour le Snapo, l'Agence du médicament est une autorité de régulation sanitaire et pharmaceutique au sens le plus large, et ne doit absolument pas être liée exclusivement et uniquement à l'industrie pharmaceutique.

L'Agence doit disposer, ajoute-t-il, de toute sa souveraineté sur le plan fonctionnel et technique. Elle doit naturellement, et en toute logique, rester sous la tutelle du secteur de la santé, et marquer son indépendance par rapport au secteur industriel et aux firmes pharmaceutiques.

« Ce n'est que dans ces conditions qu'elle pourra jouer pleinement son rôle en toute indépendance et intégrité au sein du système de santé. Si elle est placée sous la tutelle de l'industrie, elle sera, directement ou indirectement, en situation de dépendance vis-à-vis des firmes pharmaceutiques, et ce, avec induction systématique de conflits d'intérêts inévitables qui vont miner et corrompre notre système de santé », conclue-t-on.

R. C.

INCENDIE À BENI-SLIMANE

Un mineur mis en détention préventive et son complice sous contrôle judiciaire

Deux mineurs, auteurs d'un incendie qui s'est déclaré, début Aout, dans une forêt à Beni-Slimane, à l'est de Médéa, ont été auditionnés par le juge d'instruction près le tribunal de Beni-Slimane chargé des mineurs, a indiqué hier un communiqué du procureur de la République du dit tribunal. L'un des auteurs de l'incendie, localisé à "Ahl-Ech-chaaba", qui a ravagé près de 5 hectares de couvert végétal, a été mis en détention préventive, alors que son complice a été mis sous contrôle judiciaire, à l'issue de cette audition, ajoute le même communiqué. Les mis en causes ont été appréhendés, est-il précisé, par des citoyens, peu de temps après le déclenchement de l'incendie et livrer, par la suite, aux éléments de la gendarmerie nationale qui a ouvert, une enquête, sur demande du parquet de Beni-Slimane, afin de déterminer les circonstances exactes de cette affaire.

Les deux mineurs ont reconnu devant les enquêteurs avoir organisé sur place un barbecue et, au moment de quitter les lieux, ils ont allumé un autre feu, juste pour s'amuser, selon leurs aveux, mais les flammes ont commencé à se répandre très rapidement à l'intérieur de la forêt.

C'est lors de leur fuite que des citoyens, présents à proximité du lieu du sinistre, avaient réussi à appréhender les deux mineurs et les livrer à la gendarmerie, note le communiqué du procureur de la République du tribunal de Beni-Slimane.

R. N.

LE SIÈGE NATIONAL DU FFS SQUATTÉ

La nouvelle Direction saisira la justice pour le récupérer !

PAR : IDIR AMMOUR

Tout portait à croire que le plus vieux parti d'opposition est sur le point de retrouver sa sérénité et de repartir sur le bon pied, après plusieurs crises qui ont trop duré. En effet, le Front des forces socialistes (FFS), qui peinait à combler le vide qu'a laissé le « Zaim », s'apprête à tourner une autre page de son histoire en procédant à un autre changement au sommet du parti, notamment après le congrès extraordinaire du FFS du 10 juillet dernier qui a consacré la victoire de la liste présentée par l'ex-premier secrétaire Hakim Belahcel, prenant le contrôle de l'instance présidentielle. Malheureusement, la réalité est toute autres, car les crises se suivent mais ne se ressemblent pas. Précisément le mois de juillet dernier, le

parti cher au défunt Ait Ahmed, a changé de direction dans le but de sortir plus solide et plus fort politiquement. Il a saisi l'occasion de changement de direction pour affiner son projet politique, trancher son positionnement idéologique et renforcer ses rangs par de nouveaux profils. Mais malheureusement, il n'a suffi que peu de temps pour affronter encore une fois la réalité. Qu'en est-il au juste ? Faisant face à une opposition farouche de la part de l'ancienne direction, la nouvelle instance présidentielle se retrouve devant un dilemme. Cette dernière, n'arrive toujours pas à s'installer dans le somptueux siège national du parti. « Des indus » de l'ancienne direction parallèle, ne sont prêts à lâcher prises. Ils ne veulent reconnaître, ni les résultats du congrès extraordinaire du 10 juillet ni quitter les lieux, a-

t-on appris. Conséquence immédiate : la première réunion du conseil national ne s'est pas encore tenue, car la nouvelle direction ne veut « absolument » pas tenir une rencontre de cette instance en dehors du siège national du parti. Face à cette situation, la nouvelle instance présidentielle, a entamé, selon nos sources, une procédure judiciaire afin de récupérer par voie de justice le siège du parti. « On a entamé officiellement la procédure judiciaire pour récupérer le siège légalement et on n'a pas voulu recourir à la force et tomber dans leur piège », affirme une source proche de l'instance présidentielle. En tout cas, cette situation provoquera encore une fois un blocage dans le fonctionnement du parti. Le « Zaim », se retournera Surement dans sa tombe !

I. A.

AGISSEMENTS DES AUTORITÉS MAROCAINES ET ATTAQUES DE SA PRESSE À L'ÉGARD DE L'ALGÉRIE

Amar Bellani dénonce et répond au Makhzen

Amar Bellani, ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, dénonce les agissements des autorités marocaines et répond sèchement aux attaques de la presse de ce pays à l'égard de notre pays, concernant notamment l'aide européenne aux réfugiés sahraouis et l'évolution de la pandémie de la Covid-19.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Dans un long entretien accordé au magazine Afrique-Asie, Bellani soutient que beaucoup de sites « ont été créés et sont financés spécialement pour cultiver et entretenir les sentiments de haine à l'endroit de l'Algérie et pour se réjouir des malheurs de son peuple ».

Un site « en particulier », « ne rate pas une seule occasion pour dénigrer l'Algérie, y compris sur des sujets sérieux comme la pandémie du Covid-19, se félicitant presque, puérilement et avec une joie à peine contenue, de l'exclusion de l'Algérie de la liste de l'UE des pays sûrs en provenance desquels sont autorisés les voyages non essentiels », regrette le diplomate algérien qui précise, chiffres à l'appui, que la situation épidémiologique est plus détériorée (29 contre 19 cas respectivement pour 100 000 habitants) au Maroc qu'en Algérie.

M. Bellani a anticipé la décision prise vendredi par l'Union européenne de retirer le Maroc de sa liste des pays « sûrs ». « Si cette tendance alarmante à la hausse



des contaminations au Maroc devait se poursuivre, ce dernier sera également exclu de la prochaine liste actualisée de l'UE qui sera dévoilée en cette fin de semaine », a-t-il dit à Afrique Asie, dans cet entretien réalisé avant la décision de l'UE.

Pour Bellani, « une analyse froide et objective de ces torrents quotidiens d'articles biaisés, décontextualisés, et orientés à dessein, prouvent bien (...) que le Maroc a un sérieux problème avec l'Algérie alors que nous ne faisons que réagir, dans les limites de la correction, à d'abominables fabulations », rappelant que le même constat a été fait par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Quant aux accusations de détournement de l'aide européenne aux réfugiés sahraouis, le diplomate algérien rappelle d'abord qu'elles ont été « réfutées de la manière la plus ferme par de nombreux responsables de l'Union Européenne » et souligne que « le document argumenté avec reprise in extenso des déclarations des responsables européens est consultable sur le site de l'Ambassade ».

« La diplomatie marocaine veut faire diversion mais à vrai dire, elle est en train de 'pousser un âne mort' comme le dit cette sentence imagée bien de chez nous », assène-t-il, faisant remarquer que « dans sa fuite en avant, le Maroc n'hésite plus à assumer au grand jour des liaisons plus que douteuses avec

l'extrême droite en Europe qui le rend bien, en retour, aux maghrébins (et Marocains) qui sont plus violemment vilipendés et stigmatisés que jamais, par ces mêmes tenants de l'idéologie xénophobe et islamophobe ».

« Les questions préparées par les petites mains de la chancellerie et posées par les eurodéputés de cette frange marginale et identitaire du parlement européen (groupe Identité et Démocratie, le groupe politique qui a le moins d'influence selon le baromètre...) sont toujours de la même facture : un argumentaire mensonger et vermoulu sur la question du Sahara occidental et une bonne dose d'animosité historique envers l'Algérie, de la part de ceux qui n'ont pas digéré l'indépendance arrachée de haute lutte par le vaillant peuple algérien » et « ces informations frelatées sont bien entendu relayées dans la fachosphère qui se délecte goulument de tout ce qui pourrait écorner l'image de l'Algérie », dénonce-t-il.

Pour Bellani, « le recours assidu à ce groupe politique identitaire, dont l'idéologie nauséabonde est connue de tous, renseigne, à la fois, sur le brouillage des repères politiques et moraux chez ceux qui démarchent les députés issus de ce groupe et sur la perte de terrain auprès des grands groupes politiques traditionnels qui animent la vie de l'hémicycle européen ».

« Bien entendu, le rêve caressé en secret par la diplomatie marocaine serait de « débaucher » (elle sait mettre les moyens) un certain nombre de députés en vue de la saisine de la sous-commission du contrôle budgétaire afin de faire, pour la forme, le plus grand raffut médiatique sur une affaire définitivement close quant au fond », estime-t-il.

C. A.

DANS LES PORTS ALGÉRIENS

Le stockage des produits dangereux est interdit depuis 45 ans

PAR RIAD EL HADI

Le stockage des produits dangereux dans les ports algériens est interdit par une loi vieille de 45 ans, a indiqué ce samedi le ministre des Transports, Lazhar Hani, en réponse aux inquiétudes soulevées par les explosions qui se sont produites mardi dans le port de Beyrouth.

« Nous avons été les pionniers. En 1975, les autorités avaient pris la décision d'interdire formellement le stationnement des marchandises dangereuses dans les enceintes portuaires », a-t-il précisé lors d'une visite d'inspection au port d'Alger.

Le PDG du Groupe services portuaires (Serport), Achour Djelloul, donne plus de détails. « Nous avons constaté de visu lors de la visite de M. le ministre qu'il n'y avait pas de marchandises dangereuses stockées à l'intérieur du port (d'Alger) », rapporte-t-il.

M. Achour ajoute que le traitement dans les ports des marchandises dangereuses obéit à une procédure qui prévoit l'enlèvement immédiat lorsqu'elles font l'objet d'une déclaration spécifique.

« Elles sont évacuées du port immédiate-

ment après leur débarquement vers leurs propriétaires », assure M. Djelloul. « Pas question d'un séjour dans le port », insiste notre interlocuteur.

Le PDG de Serport est catégorique : « Dans nos ports, nous n'avons pas de produits qui présentent des risques majeurs », assurant que le scénario de l'explosion du 4 août au port de Beyrouth ne risque pas de se produire en Algérie.

« En dehors du fait que nous sommes loin de ce risque dans nos ports, il y a une gestion rigoureuse de ce type de marchandises qui est observée par les gestionnaires des ports, y compris quand il s'agit de produits qui ne sont pas d'une dangerosité importante. Monsieur le ministre a d'ailleurs donné des instructions pour que le séjour de ce type de marchandises soit écourté le maximum possible », poursuit M. Djelloul.

Les explosifs et les produits radioactifs interdits de réception dans les ports

L'interdiction de stockage des matières dangereuses est valable pour l'ensemble des ports algériens à l'exception de ceux

dotés des « parcs à feu », précise M. Djelloul, relevant que les ports de Bejaia et d'Oran disposent de ce type d'installations. Les « parcs à feu » consistent en des enceintes portuaires dotées de moyens de télésurveillance et de dispositifs anti-incendie, et bénéficiant d'une surveillance particulière, détaille M. Djelloul.

« Ce sont des installations qui sont conçues pour accueillir les marchandises dites dangereuses », explique-t-il.

« Ces marchandises sont classées suivant le classement OMI (Organisation maritime internationale) sur une échelle de 1 à 9. Lorsqu'elles sont susceptibles d'être reçues dans le port, elles obéissent à une procédure particulière. Il y a d'abord l'enlèvement direct après leur débarquement tout en faisant l'objet d'une escorte jusqu'à leur acheminement vers les propriétaires. Ou bien ce sont des marchandises dont les volumes ne sont pas importants mais susceptibles d'être accueillies à l'intérieur d'enceintes spécialement conçues comme les parcs à feu », détaille le P-DG de Serport.

Et d'ajouter que le stockage de ces marchandises obéit à des règles « d'un très

court séjour ne dépassant pas généralement les 48 heures ».

Dans le classement de l'OMI les explosifs sont dans la classe 1. « Nous ne recevons pas les produits de la classes 1, ce sont les explosifs. Ils sont interdits de réception dans nos ports. Sont également interdits les produits de la classe 9 que sont les produits radioactifs. Sinon, de la classe 2 à la 8, il y a des produits très sensibles qui présentent une gravité sanitaire. Ce type de produits sont soit acheminés directement moyennant des escortes vers les utilisateurs, ou bien ils sont réceptionnés à l'intérieur des parcs à feu », détaille encore le P-DG de Serport.

Mardi, une double explosion dans le port de Beyrouth a fait plus de 150 morts et plus de 5000 blessés, alors que les dégâts matériels ont été évalués entre 10 et 15 milliards de dollars. Ces explosions sont dues à la présence dans un hangar du port d'une quantité de 2700 tonnes de nitrate d'ammonium, une substance destinée à la fabrication des engrais, mais aussi des explosifs. Cette quantité était stockée dans ce port depuis six ans.

R. E.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE							
Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville							
Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Bouira							
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE							
Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, la Direction des équipements publics de la wilaya de Bouira informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°05/DEP/2020 publié dans les quotidiens nationaux (<i>Midi Libre</i> et <i>El Heddaf</i>) relatif à la réalisation de 20 unités de dépiستage et de suivi (UDS) à travers les communes de la wilaya, les marchés sont attribués provisoirement suivant le tableau ci-dessous :							
Lots	Entrepri ses	Montant soumission en TTC	Montant sou- mision après correction en TTC	Dél ais	Note tech. (40 pts)	Critère de choix	Observation
Lot n°01 : Réalisation d'une unité de dépiستage et de suivi (UDS) au CEM Ahmed Ben Salem Eddoubaissai - Draa El Bordj commune Bouira	ETB / TCE BEL- KADI ABDEL- MALEK	4.597.862.50	4.597.862.50	04 moi s	24 pts	Economiquem ent avanta- geuse après préqualifica- tion technique	Nif du service contractant 001310019015948 Nif l'attributaire du marché 198010010134058
Lot n°02 : Réalisation d'une unité de dépiستage et de suivi (UDS) à l'école Bourai Essaid - pôle urbain (POS AU 06) commune Bouira	EURL REEX SARA	4.562.584.95	4.478.975.55	04 moi s	23 pts	Moins disante après préquali- fication techn- nique	Nif du service contractant 001310019015948 Nif de l'attributaire du marché 099910019001335
Lot n°03 : Réalisation d'une unité de dépiستage et de suivi (UDS) au CEM Abdellaoui Ali commune Ain Turk	ETB/TC E SAOUDI DJA- MEL	4.833.185.00	4.833.185.00	04 moi s	20 pts	Economiquem ent avanta- geuse après préqualifica- tion technique	Nif du service contractant 001310019015948 Nif de l'attributaire du marché 198010370111641
Lot n°04 : Réalisation d'une unité de dépiستage et de suivi (UDS) au lycée Touati Amar commune Maala	ETB/TC E HAMI- MECHE NOUR- REDINE	4.831.043.00	4.822.475.00	04 moi s	23 pts	Economiquem ent avanta- geuse après préqualifica- tion technique	Nif du service contractant 001310019015948 Nif de l'attributaire du marché 198310370077719
Lot n°05 : Réalisation d'une unité de dépiستage et de suivi (UDS) au CEM Ammache Achour commune Zbarbar	INFRUCTUEUX						
Lot n°06 : Réalisation d'une unité de dépiستage et de suivi (UDS) au CEM Aigoun Ali - Haizer centre commune Haizer	ETB/TC E GUEN- DEZ NASSER	4.596.315.50	4.719.480.50	04 moi s	20 pts	Moins disante après préquali- fication techn- nique	Nif du service contractant 001310019015948 Nif de l'attributaire du marché 135910010088238
Lot n°07 : Réalisation d'une unité de dépiستage et de suivi (UDS) au lycée Belkacemi Ali commune Saharidj	ETB/TC E TAM- SAOUE T FARES	4.684.197.00	4.684.197.00	04 moi s	21 pts	Economiquem ent avanta- geuse après préqualifica- tion technique	Nif du service contractant 001310019015948 Nif de l'attributaire du marché 198010370167625
Lot n°08 : Réalisation d'une unité de dépiستage et de suivi (UDS) au CEM Hocine Messaoud commune Ahnif	ETB/TC E IDER RACHID	4.722.396.00	4.722.396.00	04 moi s	20 pts	Economiquem ent avanta- geuse après préqualifica- tion technique	Nif du service contractant 001310019015948 Nif de l'attributaire du marché 796210370006923
Lot n°09 : Réalisation d'une unité de dépiستage et de suivi (UDS) au lycée Kheddouci Mohamed commune El Adjiba	ETB/TC E MANI KARIM	5.261.287.50	5.261.287.50	04 moi s	20 pts	Economiquem ent avanta- geuse après préqualifica- tion technique	Nif du service contractant 001310019015948 Nif de l'attributaire du marché 181103700495117
Lot n°10 : Réalisation d'une unité de dépiستage et de suivi (UDS) au lycée Mechane Rabah commune Oued Rached	ETB/TC E DAOUD KAMEL	4.873.407.00	4.873.407.00	04 moi s	27 pts	Economiquem ent avanta- geuse après préqualifica- tion technique	Nif du service contractant 001310019015948 Nif de l'attributaire du marché 17310370002710400000
Lot n°11 : Réalisation d'une unité de dépiستage et de suivi (UDS) au lycée Hemlaoui Charef commune Ain El Hadjer	SNC ZEB- BICHE ET FRERES	3.865.239.00	3.865.239.00	04 moi s	34 pts	Moins disante après préquali- fication techn- nique	Nif du service contractant 001310019015948 Nif de l'attributaire du marché 001226469001150
Lot n°12 : Réalisation d'une unité de dépiستage et de suivi (UDS) au lycée Muystapha Ben Boulaid commune Maamoura	INFRUCTUEUX						
Lot n°13 : Réalisation d'une unité de dépiستage et de suivi (UDS) au lycée Dehmani Djelloul commune Dechmia	ETB/TC E MAROU F KHA- LED	4.635.169.00	4.635.169.00	04 moi s	29 pts	Economiquem ent avanta- geuse après préqualifica- tion technique	Nif du service contractant 001310019015948 Nif de l'attributaire du marché 198426460005529
Lot n°14 : Réalisation d'une unité de dépiستage et de suivi (UDS) au lycée Nacer Bai Slimane commune Djabahia	ETB/TC E BOU- RAI HACEN E	5.053.573.00	5.053.573.00	04 moi s	21 pts	Moins disante après préquali- fication techn- nique	Nif du service contractant 001310019015948 Nif de l'attributaire du marché 198510370060432
Lot n°15 : Réalisation d'une unité de dépiستage et de suivi (UDS) au CEM Djouhri Ali et ses frères commune Aomar	ETB/TC E BRA- HIMI BELAID	5.245.222.50	5.245.222.50	04 moi s	34 pts	Moins disante après préquali- fication techn- nique	Nif du service contractant 001310019015948 Nif de l'attributaire du marché 196810130014153
Lot n°16 : Réalisation d'une unité de dépiستage et de suivi (UDS) au lycée Balou Mohamed Sarir commune Oued EL Berdi	ETB/TC E MOS- TEFAOU I MOU- LOUD	4.419.065.00	4.339.930.00	04 moi s	25 pts	Moins disante après préquali- fication techn- nique	Nif du service contractant 001310019015948 Nif de l'attributaire du marché 198726646017124
Lot n°17 : Réalisation d'une unité de dépiستage et de suivi (UDS) au lycée Guerine Mohamed commune Taguedit	ETB/TC E FOULI AMAR	4.494.273.00	4.594.233.00	04 moi s	24 pts	Moins disante après préquali- fication techn- nique	Nif du service contractant 001310019015948 Nif de l'attributaire du marché 198026370031624
Lot n°18 : Réalisation d'une unité de dépiستage et de suivi (UDS) au lycée Meslam Mohamed commune Mesdour	INFRUCTUEUX						
Lot n°19 : Réalisation d'une unité de dépiستage et de suivi (UDS) au lycée Rabbi Mohamed commune Raouraoua	ETB/TC E SEM- SOU AZZE- DINE	4.970.451.50	4.938.321.50	04 moi s	23 pts	Economiquem ent avanta- geuse après préqualifica- tion technique	Nif du service contractant 001310019015948 Nif de l'attributaire du marché 195910010088238
Lot n°20 : Réalisation d'une unité de dépiستage et de suivi (UDS) au lycée Taibi Gacem commune Bir Ghalou	ETB/TC E BOU- KER- ROUCH E RACHID	4.809.623.00	4.728.227.00	04 moi s	24 pts	Economiquem ent avanta- geuse après préqualifica- tion technique	Nif du service contractant 001310019015948 Nif de l'attributaire du marché 197810010094923
NB. : Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures offres technique et financière sont invités à se rapprocher des services de la direction des équipements publics de la wilaya de Bouira, sise à zone des parcs Bouira au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire des marchés dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Les soumissionnaires qui contestent ce choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public							



Lancement d'un portail des appels d'offres dédié aux start-up et micro-entreprises

Un portail électronique des appels d'offres et consultations (www.safqatic.dz) dédié aux start-up et micro-entreprises activant dans le secteur de la poste et des télécommunications a été lancé mercredi 5 août à Alger.



Facebook et Twitter suppriment une vidéo de Trump jugée mensongère sur la Covid-19

Lancement d'un portail des appels d'offres dédié aux start-up et micro-entreprises

Un portail électronique des appels d'offres et consultations (www.safqatic.dz) dédié aux start-up et micro-entreprises activant dans le secteur de la poste et des télécommunications a été lancé mercredi 5 août à Alger.

La cérémonie de lancement a eu lieu en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Micro-entreprises, Nassim Diafat, et du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance des start-up, Yacine El-Mehdi Walid. M. Boumzar a déclaré, en marge de cette cérémonie, que ce portail « a été conçu et développé en concertation et en coordination avec les trois parties, en concrétisation des clauses de la convention cadre conclue en juin dernier visant à encourager et accompagner les jeunes porteurs de projets ». Il a, toutefois, tenu à signaler, que « bien que ce portail ne se substitue pas aux dispositions légales en vigueur portant



l'obligation de la publication des marchés publics sur des supports écrits, il compte parmi les moyens modernes qui seront utilisés pour plus d'équité et de transparence, et une concurrence à plus large échelle, dans les processus d'obtention de ces marchés ». Le ministre a exprimé son espoir de voir ce portail devenir « l'un des outils les plus efficaces pour permettre aux jeunes entrepreneurs de participer aux projets de commande publique, et donc de

participer aux efforts de développement national ». Ce nouveau portail servira, dans une première phase, à publier tous les marchés publics relatifs à la réalisation de projets relevant du secteur de la poste et des télécommunications. Il permettra, dans une seconde phase, à la concrétisation de l'opération de numérisation totale du processus des marchés du début jusqu'à la fin, depuis la publication des cahiers des charges jusqu'à l'octroi final,

a-t-on indiqué lors de la présentation de ce site web. Le portail « safqatic » permettra, dorénavant, aux jeunes, qui se plaignaient de ne pas accéder à l'information, de trouver dans ce portail un moteur de recherche conçu pour filtrer tous les appels d'offres, consultations et opportunités du secteur par wilayas et domaines d'activité, a-t-on ajouté. En plus de contenir une rubrique permettant d'accéder aux textes de lois applicables aux délits relatifs aux marchés publics, le portail, qui est à caractère interactif, comporte une fenêtre ouverte à tous les secteurs qui voudront apporter leurs contributions et propositions pour l'amélioration de la performance et l'enrichissement du contenu, a-t-on expliqué. Dans le même sillage, il sera procédé à l'annonce de l'appel à manifestation d'intérêt destiné aux petites entreprises et start-up activant dans le domaine de la poste et des télécommunications, et dont la contribution constituera une source d'information qui servira de base de données référentielle répertoriant ces entreprises, dont le secteur dépendra comme partenaire dans ses programmes de développement, a-t-on fait valoir.

ENSEIGNEMENT À DISTANCE La chaîne El Maârifa, désormais, diffusée sur Nilesat

Le ministère de l'Education nationale a annoncé que la diffusion de la 7e chaîne publique d'enseignement El Maârifa a été élargie au satellite Nilesat pour assurer la révision et l'accompagnement pédagogique aux candidats aux examens du Baccalauréat et du BEM (session 2020). Diffusée sur le satellite Alcomsat 1, la 7e chaîne publique d'enseignement El Maârifa sera également diffusée sur le satellite sur les fréquences suivantes : Nilesat (7,3 w) fréquence 11679 H DVB – S 27500, a indiqué un communiqué du ministère. Le ministère invite les candidats au BEM et au Baccalauréat à suivre les exercices et solutions que propose cette chaîne d'enseignement. La chaîne publique El Maârifa consacrée à l'enseignement à distance -dont le lancement via le satellite Alcomsat 1 a été supervisé, le 19 mai dernier, par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad- est la première chaîne spécialisée dans la présentation de cours d'enseignement et de soutien aux élèves et leur accompagnement psychologique. La chaîne, qui présente des cours d'enseignement et de soutien, des exercices avec solutions et assure un accompagnement psychologique aux élèves, mobilise près d'une centaine d'enseignants et d'inspecteurs pour couvrir les différents espaces électroniques et programmes de télévision de la chaîne, à l'instar des « clés de la réussite ». La durée de l'émission varie entre 30 et 75 minutes. La chaîne assure 9 matières enseignées pour les élèves de 4e année moyenne ainsi que les matières enseignées pour les élèves de classes terminales dans six filières.

Facebook lance Reels, son concurrent de TikTok, sur Instagram



Facebook se donne un coup de jeune avec le lancement de Reels, nouvelle fonctionnalité de vidéos courtes et amusantes sur Instagram, qui ressemble en tous points à TikTok, la jeune appli qui a conquis les jeunes et que Donald Trump menace de bannir. Avec Reels, comme sur TikTok, les vidéos sont destinées à être partagées et découvertes au-delà du cercle de contacts, « offrant à chacun la chance de devenir un créateur sur instagram et de toucher des nouveaux publics sur la scène globale », explique dans son communiqué le géant des réseaux sociaux.

Facebook et Twitter suppriment une vidéo de Trump jugée mensongère sur la Covid-19

Facebook et Twitter, étrillés à droite comme à gauche pour leurs politiques de modération des contenus, ont durci le ton avec Donald Trump mercredi : les deux réseaux sociaux ont supprimé ou fait retirer une vidéo qui enfrenait leurs règles sur la désinformation autour de la pandémie de Covid-19.

Le clip montrait le président américain expliquer dans un entretien à la chaîne Fox News que les enfants étaient « presque totalement » immunisés, de par leur âge, contre le nouveau coronavirus. « Cette vidéo inclut des fausses affirmations selon lesquelles un certain groupe de personnes n'est pas susceptible d'attraper le Covid-19, ce qui enfreint notre règlement sur la désinformation dangereuse autour de la maladie », a expliqué à l'AFP un porte-parole de Facebook. C'est la première fois que Facebook censure directement Donald Trump. Twitter est allé encore plus loin. Le réseau a interdit au compte de campagne du chef de l'Etat de continuer à tweeter tant qu'il ne

retirait pas l'extrait de l'interview. Le compte @TeamTrump semblait s'être conformé à la demande de la plateforme, car il était toujours actif mercredi soir et la vidéo était introuvable. « Le président énonçait juste un fait : les enfants sont moins susceptibles que les adultes d'attraper le coronavirus », a réagi Courtney Parella, une porte-parole de la campagne de Donald Trump. « Voici encore la preuve que la Silicon Valley est biaisée contre le président. Les règles ne sont appliquées que dans un sens. Les réseaux sociaux ne sont pas les arbitres de la vérité », a-t-elle poursuivi.

Modération sous tension

Les mesures prises par les deux groupes californiens risquent de relancer les velléités du président et de son parti de lancer des représailles contre les réseaux sociaux, qu'ils accusent de favoriser l'opposition. Ils sont particulièrement remontés depuis que, fin mai, Twitter a épinglé un tweet du président, largement interprété comme une incitation à la violence contre les manifestants antiracisme. Furieux, Donald Trump avait signé un décret menaçant de changer une loi qui assure aux plateformes numériques une

grande liberté en matière de modération des contenus. Son camp s'est rallié autour de lui. Lors d'une audition la semaine dernière de Google, Apple, Facebook et Amazon devant une commission parlementaire, les élus conservateurs se sont d'ailleurs concentrés sur ces questions. « Les Big Tech ont ouvert la chasse aux conservateurs, c'est un fait », a lancé Jim Jordan, proche allié de Donald Trump.

« Arbitres de la vérité »

Facebook, de son côté, a acquis une réputation de laxisme vis-à-vis des contenus politiques, car il exempte les propos des élus et candidats de son programme de vérification des faits et autorise les publicités politiques, au nom de la liberté d'expression, contrairement à Twitter. Mark Zuckerberg, le patron de la société, avait ainsi refusé de censurer le message du président sur les manifestations. Les plateformes n'ont pas à jouer aux « arbitres de la vérité », avait-il insisté. Mais sa décision a suscité un tollé, y compris en interne. Facebook fait l'objet d'un boycott publicitaire de la part d'annonceurs exigeant plus de sévérité contre les contenus haineux, et face auxquels le géant

des réseaux s'est contenté de quelques concessions mineures. La plateforme avait déjà promis d'être intraitable sur certains sujets, comme la désinformation liée à la pandémie ou le déroulement démocratique des élections. En juin, elle a retiré des publicités de l'équipe de campagne du président comportant des symboles nazis. En juillet, elle a ajouté une note d'information à un post du président accusant le vote par correspondance de favoriser la corruption.

Innocence et immunité
Mercredi, Donald Trump a réitéré son opinion sur le système immunitaire des enfants face au Covid-19. « Les enfants gèrent très bien le virus chinois. Ils peuvent l'attraper, mais l'impact sur eux est faible si vous regardez les chiffres en termes de mortalité. Les jeunes enfants ont un système immunitaire très très fort », a-t-il insisté lors d'une conférence de presse. Les jeunes enfants représentent une proportion ultra minoritaire des hospitalisations pour le Covid-19 et les décès ont été très rares jusqu'à présent. Des études ont néanmoins montré que même s'ils sont moins vulnérables que les adultes, ils peuvent attraper et transmettre la maladie.

Lancement d'une plateforme de plainte en ligne

Dans un communiqué paru, mardi passé, sur sa page Facebook, le ministère de la Justice a annoncé le lancement sur le web de la plateforme E-nyaba, une première en Algérie, qui est en fait un « Parquet électronique » destiné au dépôt en ligne de plainte ou de requête, selon le besoin du citoyen. Effectivement, la plateforme virtuelle E-nyaba est, désormais, opérationnelle sur internet, et peut accueillir la plainte ou la requête du citoyen algérien, qu'il soit d'ailleurs en Algérie ou à l'étranger. Le projet est mené à bout « dans le cadre de la poursuite du développement ; et de l'amélioration de la qualité des services fournis aux citoyens ; et membres de la communauté algérienne à l'étranger ». Ainsi, « le ministère de la Justice a mis en place une nouvelle plateforme électronique », peut-on lire sur le document. Cette espace virtuel « permet aux personnes physiques ou morales (services et



institutions ; entreprises privées et associations, ...) de déposer des plaintes ou des requêtes à distance. Pour bénéficier de ce service, le plaignant doit se rendre sur la plateforme du « parquet électronique (E-nyaba) » via le portail électronique du ministère de la Justice. Un formulaire est à remplir afin « d'enregistrer la plainte / requête à

distance ». Un ensemble d'informations personnelles doit figurer sur ledit formulaire. Cela porte sur l'identité complète de l'utilisateur ; son adresse de résidence et son numéro de téléphone mobile. C'est uniquement après ça qu'on pourrait procéder à la détermination du type de la plainte ou de la requête ; et la saisie de son contenu.

Le procureur saisi de la plainte de manière instantanée

Cette plainte / requête se transfère automatiquement au représentant du ministère public. Ce sera alors le procureur de la République, si l'affaire relève du tribunal ; ou le procureur général, si l'affaire dépend de la cour. Après examen et traitement de la plainte par le procureur, l'intéressé recevra l'information quant aux débouchées de son action. Un message lui parviendra, soit par mail, soit par SMS. Le ministère a révélé le lien par lequel on peut, donc, « déposer une plainte ou une requête auprès du parquet » à distance. C'est « en usant de ce même lien qu'on peut également consulter son issue ». Pour déposer une plainte ou requête par voie électronique, le département ministériel énumère les étapes dans le guide d'utilisateur de la plateforme en question.

EN FRAPPANT WECHAT ET TIKTOK

Les États-Unis vont faire mal à Apple

C'est l'actualité la plus animée de cette fin de semaine : Donald Trump a signé deux décrets pour bannir les applications TikTok et WeChat des États-Unis. Il s'agit là d'un nouvel épisode dans le conflit auquel se livrent Washington et Beijing. L'attention s'est d'ailleurs beaucoup portée autour de TikTok que les autorités américaines reprochent de collecter des données personnelles pour la Chine. Pour sauver les meubles — et faire une belle affaire au passage —, Microsoft songe à racheter la plateforme. En attendant, les responsables du réseau social extrêmement populaire, surtout auprès du jeune public, se disent « choqués » par l'attitude du gouvernement des États-Unis qu'ils critiquent très ouvertement dans un communiqué. L'affaire semble déjà bien complexe comme cela, mais ce n'est pas terminé. Un autre souci de taille concernant ce double embargo fait peu à peu parler de lui, car il ferait beaucoup de mal à Apple.

En effet, il faut savoir que les décrets de Donald Trump bannissent TikTok et WeChat aux États-Unis, mais ils empêchent aussi les firmes américaines de faire affaire avec les propriétaires de ces deux applications, respectivement ByteDance et Tencent. Or, Apple n'a

aucun intérêt à faire une croix sur ses accords avec ces deux compagnies.

L'ogre Wechat

Si lesdits décrets prennent bel et bien effet dans 45 jours, l'App Store d'Apple ne pourra plus proposer TikTok — qui n'est rien de moins que l'application la plus téléchargée dans le monde en 2020 — ni WeChat qui compte 1,2 milliard d'utilisateurs actifs par mois dans le monde. En Chine, tout particulièrement, WeChat est une application incontournable et même — n'ayons pas peur de le dire — indispensable. Il ne s'agit pas seulement du principal service de messagerie dans le pays, mais aussi d'une plateforme de paiement mobile très largement adoptée par les utilisateurs et les commerçants. Au point que bon nombre d'enseignes n'acceptent plus les cartes bancaires, leur préférant les transactions via WeChat qui fait aussi office de fil d'actualités, de portail e-commerce, de réseau social, de scanner QR Code, etc. Or, la Chine reste un marché important pour Apple, même si la pomme n'y est pas non plus en situation de grâce face au bulldozer Huawei qui domine son marché natal de la tête et des épaules. Sauf qu'il sera bien difficile de conva-

inre le consommateur chinois d'acheter un iPhone s'il ne peut pas télécharger WeChat facilement depuis l'App Store.

9 % de parts de marché en Chine

Apple comptait 9 % de parts de marché en Chine au premier trimestre 2020 selon Counterpoint Research. Cela peut ne pas paraître très impressionnant comme cela, mais il est bon de rappeler que 9 % du plus gros marché au monde reste une énorme part de gâteau. La pomme n'a sans doute pas envie de s'en voir privée. On précisera au passage que, sur Android, la disparition de TikTok et WeChat du Play Store poserait techniquement moins de soucis, car télécharger un APK depuis une autre source reste assez simple, alors qu'il faudrait jailbreaker un iPhone pour faire la même chose sur iOS. En outre, en Chine, les utilisateurs n'utilisent pas le Play Store, Google étant interdit dans l'Empire du milieu. Gageons qu'Apple sentira venir le danger et tentera de dissuader les autorités américaines de mener leur initiative jusqu'au bout. Reste à savoir si elles écouteront d'une oreille attentive ou écarteront ces inquiétudes d'un revers de la main.

Qui est - idiot - pour Google ?

Donald Trump adore que l'on parle de lui. Ça tombe bien, il a désormais son propre mot sur Google. Si vous vous amusez à taper - idiot - dans le moteur de recherche, vous devriez profiter d'un assortiment d'expressions, en images, du président des États-Unis. Tête de Fake News, sourire avec pouce levé ou photomontages moins élogieux... tout y est. Et le phénomène dure depuis plusieurs heures sans que Google ne semble pressé d'y mettre un terme.

Piratage, mauvaise blague ou message politique de Google ? La raison de cette confusion est en réalité bien plus anecdotique. La semaine dernière à Londres, alors que Donald Trump était en visite d'État - se faisant remarquer par son comportement déplacé vis-à-vis de la Première ministre Theresa May ou de la reine Elizabeth II -, des manifestants ont décidé de diffuser la musique *American Idiot* de Green Day comme signe de constatation. Un événement largement relayé dans la presse et qui n'est pas passé inaperçue pour l'algorithme de Google.



Les ballons Loon de Google connecteront la population du Kenya dès 2019



Facebook et Google sont occupés depuis plusieurs années à développer des plateformes à haute altitude destinées à connecter les populations de la planète encore exclues d'Internet. Si le premier vient d'échouer à mettre en place son drone Aquila, le deuxième officialise cette semaine le premier déploiement commercial au Kenya de ses Loon, ce réseau de ballons stratosphériques. Une sacrée victoire, cinq ans après les premières expérimentations au sein du Labo X de Google. Le lancement se fera en coopération avec l'opérateur Telkom Kenya qui va s'appuyer sur les ballons pour étendre la couverture de son réseau. Postés à 18.000 mètres au-dessus du sol, ces ballons sont gonflés à l'hélium et sur-presurisés pour ne pas éclater. Ils sont également dotés d'émetteurs et de récepteurs radio 4G pour connecter les ballons entre eux et à Internet. C'est ainsi qu'ils fournissent un réseau aux utilisateurs au sol, pour qui le procédé est transparent. Il leur suffit d'acquiescer une carte Sim pour accéder à Internet, exactement comme pour la téléphonie mobile.

Une IA avait prédit la victoire de la France en Coupe du monde... en mai dernier

Le 28 mai dernier, le créateur de Fifa 18 faisait rêver les Français en prophétisant une victoire des Bleus en Russie, là où la plupart des autres algorithmes de prédiction ne mettait pas la France dans le Top 3. La suite, vous la connaissez déjà : les Bleus sont devenus champions du monde de football 2018 en battant la Croatie 4 à 2 à Moscou. Contrairement aux autres IA prédictives, celle d'EA Sports ne se fonde pas uniquement sur les performances sportives des vrais joueurs de football, mais aussi sur

celles des joueurs de son DLC gratuit Coupe du monde. En analysant 406 millions de matchs, 1 milliard de buts et 195 millions de cartons jaunes, le développeur a dressé le portrait type de chacune des équipes de la compétition. Si celle du Brésil était la plus supportée (170 millions de matchs disputés), celle de France arrivait juste derrière avec 153 millions de parties. Au niveau des résultats, la France a cette fois surpassé le Brésil. Les Bleus ont remporté 248.000 fois les simulations de Coupe du



monde, contre 226.000 fois pour le pays de Neymar.

Des professionnels s'engagent à ne jamais construire de... robots tueurs



Les fondateurs de Google DeepMind, Elon Musk, mais aussi des professeurs en science des ordinateurs ou intelligence artificielle de Berkeley, Montreal, Cornell ou du New South Well se sont tous mis d'accord sur un point : l'intelligence artificielle progresse rapidement, et elle est maintenant capable de développer des systèmes autonomes capables d'analyser, de suivre et d'abattre des cibles humaines sans la participation d'un tiers. Une ligne que se refusent à franchir de nombreux scientifiques, étant donné que la fabrication de ce type d'armes par des armées officielles finirait forcément par profiter aux États rebelles ou aux terroristes, et ne signifierait rien de positif pour le monde. Pour l'heure, des ministres britanniques ont déjà assuré que la Grande-Bretagne ne participerait pas au développement de ces systèmes autonomes létaux, préférant voir leurs forces humaines garder le contrôle de la gâchette. Ouf.

Disney compte améliorer le réalisme des cheveux animés en 3D

Parmi les multiples activités de Disney, il y a la recherche en animation 3D. Le créateur de dessins animés planche sur des technologies visant à améliorer sans cesse le rendu des personnages de ses futurs divertissements.

Disney, coiffeur émérite pour personnages animés. La division Research du mastodonte américain vient de publier quelques-uns de ses travaux sur l'animation 3D des cheveux des personnages. Le but ? Rendre les mouvements capillaires toujours plus réalistes.

D'après les explications fournies (documentation technique en anglais) les chercheurs de Disney souhaitent permettre aux spécialistes de l'animation de pouvoir prévoir le mouvement des cheveux de façon réaliste au moment où ils créent la scène 3D. Ainsi, le nouvel outil mis au point par Disney permettrait de déterminer un ou plusieurs points de référence - une ou plusieurs mèches dans le cas présent - obéissant à des règles physiques définies en amont (rigidité, souplesse, amplitude, etc.).



Un cabinet médical... virtuel pour faciliter l'accès aux soins

Hellocare, plateforme e-santé qui met en relation les patients et les professionnels de santé via un service de téléconsultation médicale, annonce le lancement d'un cabinet virtuel médical dédié dans un premier temps aux médecins de la plateforme. Une version d'essai gratuite sera lancée mi-août 2018 en attendant le lancement officiel le 13 septembre. Ce cabinet virtuel prend la forme d'un logiciel en ligne accessible depuis les navigateurs (la version mobile sera disponible ultérieurement mais le service sera tout de même accessible depuis votre navigateur de smartphone en attendant). Celui-ci est destiné aux médecins généralistes mais également aux médecins spécialisés dont la consultation est prise en charge par la Sécurité sociale (dermatologues, gynécologues, ophtalmologues et pédiatres). Ce cabinet virtuel sera donc disponible pour les patients à partir du 13 septembre 2018. Ce cabinet sera un vrai confort pour consulter son médecin traitant à distance et être remboursé de la même façon qu'une consultation physique.



CONSTANINE, COMMUNE D'EL-KHROUB

Ramassage de plus de 500 tonnes d'ordures ménagères



Près de 40 engins de différents volumes mobilisés ont permis d'effectuer trois rotations pour le ramassage des ordures au cours de l'Aïd El-Adha, assurant que 80% des déchets amassés ont été évacués.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les éléments de l'Etablissement public d'assainissement (EPCA) ont ramassé, dimanche 2 août, plus de 500 tonnes de déchets ménagers générés au cours des deux jours de l'Aïd El Adha dans la commune d'El-Khroub (Constantine), a indiqué le directeur de cette entreprise,

Abdelkrim Hourri, précisant, à l'APS, que cette quantité a été évacuée après la reprise des activités des agents de nettoyage de l'EPCA, en grève durant la fête de l'Aïd, et que ce volume de déchets représente « trois fois la quantité ramassée durant les jours ordinaires ».

Le même responsable a fait savoir que près de 40 engins de différents volumes mobilisés ont permis d'effectuer trois rotations pour le ramassage des ordures au cours de cette journée, assurant que 80% des déchets amassés ont été évacués. Aussi, une opération de désinfection, ayant ciblé les points de collecte d'ordures et les espaces d'abattage du sacrifice, a été réalisée par les agents de l'EPCA à l'issue des rotations de ramassage de déchets managers.

Selon l'APS, un des agents grévistes a révélé que les personnels de nettoyage de l'EPCA avaient décidé d'observer une grève durant les deux jours de l'Aïd el Adha pour « non versement de la totalité de la prime de rendement annuel ».

Mécontents de voir leurs quartiers « crouler sous les ordures ménagères et les résidus des moutons de l'Aïd », beaucoup de citoyens de la commune d'El-Khroub, deuxième plus grande agglomération à Constantine, avaient revendiqué auprès des responsables de cette collectivité locale « d'urger les opérations de ramassage » des déchets, notamment en cette période de grande canicule et de propagation de la Covid-19.

B. M.

ORAN, DÉPISTAGE DE LA COVID-19 ET TESTS PCR Les universités impliquées

Les laboratoires des universités de la wilaya d'Oran seront impliqués pour mettre en place une chaîne de dépistage au PCR (réaction de polymérisation en chaîne), un test de diagnostic moléculaire mettant en évidence la contraction d'un virus par une personne, a annoncé, mercredi 22 juillet, le chef de service épidémiologie du CHU d'Oran. Les universités d'Oran, Mohamed-Boudiaf et Ahmed-Ben Bella ainsi que la faculté de médecine disposent, chacune, d'un laboratoire avec un appareil PCR, dont les tests sont réalisés sur des échantillons de sécrétions nasales, de sang, de salive, de l'urine ou encore du liquide amniotique. Des contacts ont été entrepris pour utiliser ces laboratoires et les

mettre à profit pour renforcer le dépistage de la Covid-19, a indiqué Pr Fouatih Zoubir.

« J'ai été chargé par le wali d'Oran pour faire une prospection auprès des universités citées et la faculté de médecine pour mettre à profit ces structures et équipements dans la lutte contre la Covid-19 », a-t-il déclaré. Le même responsable a souligné que cette action ambitionne la mise en place d'une chaîne de dépistage PCR, afin de venir en aide et diminuer la pression sur les structures et établissements hospitaliers en charge de la lutte contre la Covid-19.

Le CHU, l'EHU et l'antenne de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) à Oran sont les seuls à faire actuelle-

ment les tests PCR, a-t-il fait savoir.

« J'ai contacté les recteurs des deux universités et ils sont tous deux disposés à adhérer à cette démarche. Maintenant, un état des lieux doit être fait, et en cas de manque, nous soumettrons une demande au wali pour mettre à notre disposition le matériel nécessaire », a encore déclaré Pr Fouatih.

À souligner qu'Oran dispose de trois laboratoires qui font des tests PCR, en l'occurrence l'antenne locale de l'Institut Pasteur, le laboratoire de l'EHU d'Oran et celui du CHU d'Oran, mis en service la semaine dernière.

APS

ALGER

Réalisation de l'échangeur reliant Bir Khadem Sud-RN 1

Les services de la wilaya d'Alger ont récupéré une assiette foncière de 2 hectares suite au relogement, mardi 4 août, de 88 familles habitant la vieille cité des Moudjahidine (Gué de Constantine), a indiqué le wali délégué de Bir Mourad-Raïs, Kayas Ben Omar qui a précisé que ce terrain sera exploité dans le parachèvement du projet de réalisation de l'échangeur Bir Khadem Sud-RN 1.

S'exprimant à l'occasion de la 26e opération de relogement à Alger, le même responsable a expliqué que 88 familles habitant la cité des Moudjahidine depuis les années 60 ont été relogées dans la cité Semghouni (Ouled Fayet).

« Cette opération a permis la récupération d'un important lot de terrain qui sera exploité par la Direction des travaux publics (DTP) dans le parachèvement de la réalisation de l'échangeur reliant Bir Khadem et la RN-1 pour alléger la circulation routière dans la région du Gué de Constantine », a ajouté le wali délégué. Pour sa part, le directeur des Travaux publics, Abderrahmane Rahmani, a fait savoir que la wilaya d'Alger a débloqué une enveloppe de 3 mds DA pour la réalisation de cet échangeur dont la réception prévue fin 2021 qui sera d'une « grande importance » dans l'allègement de la circulation routière à Bir Khadem Sud (Safsafa et Ain Naâdja) et au niveau de la RN 1. Après la démolition des habitations et le parachèvement des travaux géotechniques, les services des travaux publics procéderont à la réalisation de deux ponts, outre l'échangeur sur le même terrain récupéré.

TIZI-OUZOU

Confinement partiel pour 2 communes

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé, mercredi 5 août, dans un communiqué, un confinement partiel à domicile de 20h00 au lendemain à 05h00 au niveau des communes de Tizi-Ouzou et Draâ Ben Khedda (wilaya de Tizi-Ouzou) pour une durée de 14 jours à compter du jeudi 6 août 2020.

Cette mesure a été décidée conséquemment à l'évolution de la situation épidémiologique dans cette wilaya.

Ce confinement partiel impliquera pour ces deux communes un arrêt total de l'ensemble des activités commerciales, économiques et sociales, y compris la suspension du transport des voyageurs et la circulation des voitures, précise la même source.

Cette mesure intervient en application des dispositions du décret exécutif 20-182 du 17 Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 9 juillet 2020 portant consolidation du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), notamment l'article 02 qui accorde aux walis, si nécessaire, la prérogative d'instaurer, de modifier ou de moduler les horaires du confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination.

APS

LAFARGEHOLCIM ET IBM UNISSENT LEURS FORCES POUR CONTINUER À SE DÉVELOPPER

Oris, la première plateforme de matériaux numériques pour des solutions routières durables

LafargeHolcim annonce qu'il travaillera avec IBM Services pour développer davantage la première plateforme numérique d'optimisation de la conception routière, Oris. La solution peut réduire les coûts des projets routiers jusqu'à un tiers et les émissions de carbone jusqu'à la moitié, tout en triplant la durabilité et la durée de vie des routes.



ORIS permet aux décideurs, aux autorités chargées des infrastructures routières et aux investisseurs de projets d'améliorer la construction et la durabilité des routes et de réduire les inefficacités grâce à une conception intelligente des projets. Cela est particulièrement opportun alors que les gouvernements conçoivent des plans de relance pour relancer l'activité économique après le Covid-19 tout en réagissant également à l'impact du changement climatique. En moyenne, 700.000 kilomètres de nouvelles routes sont construites chaque année dans le monde. L'amélioration de la qualité et de la résilience des routes contribuera à réduire la quantité massive d'émissions de carbone attribuées aux transports. Étant donné que les routes varient en fonction de l'emplacement, du climat, des types de véhicules et des volumes de trafic, il est complexe de définir la combinaison la plus durable et la plus rentable de matériaux de construction et de technologies dès le début de la phase de conception. Oris évalue la conception des chaussées routières sous différents angles et recommande des modèles de construction et d'entretien efficaces avec la disponibilité et les capacités des matériaux locaux. ORIS soutient

des politiques publiques qui préservent les ressources naturelles, permettant une économie plus locale et circulaire dans la construction routière.

« Nous accélérons la digitalisation de nos solutions pour la construction durable et performante », a déclaré Marcel Cobuz, responsable région Europe, membre du Comité exécutif en charge de l'innovation chez LafargeHolcim au niveau mondial. « Avec des solutions globales comme Oris, nous nous engageons à montrer la voie dans la construction à faible émission de carbone et circulaire ainsi que dans la consommation responsable des ressources naturelles pour les routes et au-delà. Nous avons déjà lancé des projets pilotes avec différents partenaires tels que les autorités routières, les institutions financières internationales et les sociétés d'ingénierie pour utiliser Oris sur les marchés développés et émergents ». LafargeHolcim tirera parti du portefeuille d'IBM de plates-formes numériques, de clouds hybrides, de services de conception numérique, ainsi que de l'expertise d'IBM en apprentissage automatique, intelligence artificielle, Internet des objets industriel et analyse de données pour améliorer encore ses connaissances des matériaux dans

le ciment et le Béton Prêt à l'Emploi, ainsi que ses solutions et produits, y compris le béton préfabriqué, l'asphalte, le mortier et les solutions de construction.

« Les solutions basées sur les données et les technologies numériques ont le potentiel de transformer la construction de routes en des techniques plus durables, circulaires, à faible émission de carbone, à faibles ressources et rentables. ORIS joue un rôle déterminant dans la recommandation d'approches appropriées et adaptées à la construction de routes, minimisant ainsi coûts, impacts environnementaux et retards dans les projets », déclare Hervé Rolland, vice-président, solutions industrielles, IBM Europe. « Les services IBM aident les entreprises à établir les plates-formes adaptées à l'industrie qui prennent en charge la numérisation, la normalisation et la simplification rapides, ainsi que l'intégration verticale des opérations industrielles et commerciales ».

LafargeHolcim est le leader mondial des matériaux et solutions de construction et est actif dans quatre segments d'activité : ciment, granulats, béton prêt-à-emploi et solutions et produits. Son ambition est de diriger l'industrie dans la réduction des

émissions de carbone et la transition vers une construction à faible émission de carbone. Avec la plus forte organisation de R&D du secteur, la société cherche à introduire et à promouvoir en permanence des matériaux et des solutions de construction durables et de haute qualité auprès de ses clients du monde entier, qu'il s'agisse de constructeurs individuels ou de développeurs de grands projets d'infrastructure. LafargeHolcim emploie plus de 70.000 collaborateurs dans plus de 70 pays et dispose d'un portefeuille équilibré entre les marchés en développement et les marchés matures.

IBM iX est la branche mondiale de conception commerciale d'IBM Services et travaille à l'intersection de la stratégie, de la créativité et de la technologie pour aider les clients à réinventer numériquement leurs activités. IBM est impliqué dans le secteur industriel depuis des décennies et a réinventé les offres industrielles pour ajouter des services, des logiciels, des capacités de traitement des données, de cloud, d'IA et de blockchain. L'objectif d'IBM est de soutenir l'industrie industrielle dans la gestion des données en tant qu'actif stratégique; aider l'industrie à la capturer, la monétiser et la sécuriser, le tout sur la voie de l'adoption de l'Industrie 4.0 et de soutenir le passage à la construction numérique du futur. IBM est un partenaire industriel à service complet axé sur les expériences utilisateur utilisant la technologie pour transformer diverses fonctions dans l'écosystème de la construction. Le portefeuille d'IBM comprend un ensemble d'offres ciblant la transformation de l'entreprise et des opérations, les technologies, l'externalisation, les implémentations SAP et aider les clients à utiliser leurs données à leur avantage stratégique spécifique.

R. E.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE COOPÉRATION ENTRE LE CNES ET L'ENSM

Développer les valeurs du management et de la gestion moderne

Une convention de coopération a été signée entre le Conseil national économique et social (Cnes) et l'Ecole nationale supérieure de management (ENSM) pour la création d'une plateforme de dialogue, de concertation et de discussion entre les deux organismes afin d'organiser des ateliers thématiques sur de nombreux enjeux économiques et sociaux dans la société algérienne, a indiqué un communiqué du Conseil.

Cette convention a été signée par le président du Cnes, Rédha Tir et la

directrice de l'ENSM, Hasna Amina Msaid, ajoute le communiqué.

Ladite convention vise, selon la même source, la création d'une plate-forme de dialogue, de concertation et de discussion, qui sera organisée périodiquement.

Cette plateforme sera, en premier lieu, abritée par l'ENSM, pour englober ensuite les autres pôles universitaires du pays, sur des ateliers thématiques dans le cadre du groupe de réflexion comportementale, impliquant des universitaires, des académiciens, des étu-

dants, des membres de la société civile, des professionnels de médias et des spécialistes étrangers issus de cercles de réflexion d'élite.

Parmi les sujets importants qui seront abordés lors de ces rencontres, ceux ayant trait à la réflexion comportementale de la société et de l'individu algérien, en raison de son impact direct ou indirect sur la vie économique, sociale et environnementale du pays tels la protection de l'enfance, la lutte contre la corruption sous toutes ses formes, la sécurité routière, la pré-

servation de l'environnement, le gaspillage et la prévention sanitaire ainsi que l'évasion fiscale.

Ces rencontres périodiques seront dédiées et organisées sous le nom d'intellectuels et chercheurs algériens décédés, en reconnaissance à leurs contributions et de leurs grands efforts consentis dans les domaines de leur spécialisation, au mieux du développement et de la prospérité du pays, et ce à partir de la mi-octobre, a conclu la source.

R. E.

HONG KONG

Des dirigeants sanctionnés, nouvelle escalade entre Pékin et Washington

Washington a encore durci son affrontement avec Pékin en adoptant des sanctions contre onze dirigeants hongkongais, dont la cheffe de l'Exécutif Carrie Lam. Des mesures radicales ont parallèlement été prises contre les entreprises chinoises TikTok et WeChat.

Le ton monte entre Washington et Pékin, après que les États-Unis ont adopté des sanctions contre 11 dirigeants hongkongais, dont la cheffe de l'exécutif Carrie Lam. Parallèlement, des mesures radicales ont été prises contre les joyaux du numérique chinois TikTok et WeChat. Le gouvernement américain a annoncé, vendredi, le gel des avoirs de Carrie Lam, des secrétaires à la Sécurité et à la Justice ou encore du chef de la police, accusés de chercher à restreindre l'autonomie du territoire et "la liberté d'expression ou de réunion" de ses habitants.

"Les États-Unis soutiennent le peuple de Hong Kong et nous utiliserons nos outils et nos autorités pour cibler ceux qui portent atteinte à son autonomie", a déclaré le secrétaire au Trésor, Steven Mnuchin.

Un haut responsable de Hong Kong, le secrétaire au Commerce Edward Yau, a qualifié de "sauvages, disproportionnées et déraisonnables" ces



sanctions. "Si les États-Unis mènent unilatéralement ce type d'action déraisonnable, cela finira par affecter les entreprises américaines", a-t-il averti. Un peu plus tard, le bureau de représentation du gouvernement chinois à Hong Kong a, lui aussi, condamné les sanctions américaines, les jugeant "barbares et grossières". "Les néfastes intentions des politiciens américains de soutenir des personnes qui sont anti-chinoises et de semer le désordre à Hong Kong ont été révélées au grand jour", a déclaré ce bureau dans un communiqué.

Les sanctions américaines sont une

réponse à l'adoption par la Chine, en juin, d'une loi sur la sécurité nationale dans l'ancienne colonie britannique qui, selon ses détracteurs, entraîne un recul des libertés inédit depuis la rétrocession de Hong Kong à la Chine par le Royaume-Uni, en 1997.

En représailles, le président américain Donald Trump avait annoncé à la mi-juillet la fin du régime économique préférentiel accordé par les États-Unis au territoire autonome, centre financier international majeur, et avait promulgué une loi prévoyant des sanctions contre des responsables hongkongais et chinois.

Entre-temps, le climat s'est envenimé entre les deux grandes puissances. Accusant la Chine d'espionnage, Washington a fait fermer son consulat à Houston (Texas), et la Chine a pris possession du consulat des États-Unis à Chengdu, dans le sud-ouest de la Chine.

Les États-Unis ont également pris parti contre Pékin dans les différends territoriaux en mer de Chine méridionale et l'ont accusé de violer les droits de la minorité musulmane ouïghoure. Mais c'est dans la sphère technologique que le durcissement est le plus radical. Donald Trump a signé jeudi un décret interdisant, d'ici 45 jours, toute transaction "des personnes sous juridiction américaine" avec ByteDance, la maison mère chinoise de l'application TikTok.

Le président américain a également adopté un décret similaire concernant la plateforme WeChat, qui appartient au géant chinois Tencent et est omniprésente dans la vie des Chinois. Donald Trump a invoqué une "urgence nationale", accusant les deux applications d'espionner leurs utilisateurs américains pour le compte de Pékin.

Les États-Unis "mènent une manipulation et une répression politiques arbitraires, ce qui ne pourra déboucher que sur leur propre déclin moral et sur une atteinte à leur image", a affirmé, vendredi, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Wang Wenbin.

PRÉSIDENTIELLE EN BIÉLORUSSIE

L'indétrônable Loukachenko défié par trois femmes

Leur campagne a créé la surprise en Biélorussie et bousculé les certitudes du pouvoir en place. Trois femmes ont uni leurs forces pour tenter de battre le président sortant Alexandre Loukachenko, au pouvoir depuis 26 ans. Ces trois femmes représentent trois candidats jetés en prison ou poussés à l'exil.

Maria Kolesnikova est la porte-parole de Victor Babariko, l'un des candidats mis en prison à l'approche de la présidentielle. Avec Svetlana Tikhonovskaya, dont le mari a lui été aussi arrêté, et Veronika Tsepikalo, dont l'époux a été contraint à l'exil, elle forme cette troïka féminine qui a permis de galvaniser en quelques semaines l'opposition biélorusse.

« Svetlana, Veronika et moi nous nous sommes rencontrées, nous avons parlé 15 minutes et très vite nous avons compris que nous avions le même but, nous confie Maria Kolesnikova. Et que nous étions prêtes à nous unir pour atteindre ce but. »

L'objectif des trois femmes, c'est bien sûr de battre Alexandre Loukachenko. L'inamovible et très macho président biélorusse n'imaginait pas une

seconde être mis en difficulté par un trio de femmes. La surprise a donc été totale pour les autorités.

« Nous contournons tous les obstacles ! »

« Ils n'ont pas compris que nous étions dangereuses, souligne Maria Kolesnikova. Maintenant ils ont compris et ils essaient de nous stopper, mais nous contournons tous les obstacles ! »

En quelques semaines, les trois jeunes femmes multiplient les meetings, et rassemblent jusqu'à 60 000 personnes. Du jamais vu en Biélorussie depuis la fin de l'URSS.

« Nous donnons de l'espoir à ces gens pour la première fois depuis 26 ans, affirme Maria Kolesnikova. Et maintenant ils ne renonceront jamais à cette idée d'avoir un futur et une nouvelle Biélorussie ! »

Crainces de fraudes massives

Face à cette opposition inattendue, Alexandre Loukachenko adopte un ton martial, et menace de réprimer brutalement toute contestation de son

pouvoir dans la rue. D'ailleurs l'opposition s'attend à des fraudes massives dans les bureaux de vote ce dimanche et appelle ses électeurs à envoyer des photos de leurs bulletins, pour organiser un comptage parallèle. Alexandre Loukachenko pensait avoir verrouillé le scrutin mais les deux épouses et la porte-parole de ces trois candidats privés d'élections ont soulevé un engouement et un espoir sans précédents en Biélorussie. Elles apportent un discours neuf qui tranche avec celui d'Alexandre Loukachenko, enfoncé dans ses diatribes patriotique et misogynes.

Menace sous-estimée par en raison de sa misogynie

Car l'une des explications de cette situation absolument inédite ici, c'est que le président biélorusse a totalement sous-estimé la menace que représentait cette troïka féminine, justement parce qu'il s'agit de femmes. En sous-estimant ces adversaires inattendues, le président biélorusse a finalement laissé émerger une opposition unie et très populaire au sein de la

population. Un autre facteur joue en faveur de l'opposition : Alexandre Loukachenko a perdu une bonne partie de son soutien populaire. Deux explications à cela : d'abord, la situation économique n'a cessé de se dégrader ces dernières années. La Biélorussie a beaucoup souffert de la chute des cours du pétrole, et surtout du refus de Moscou de lui vendre l'or noir à un prix largement inférieur à celui du marché.

Autre explication, le coronavirus. Alexandre Loukachenko a minimisé la gravité de la maladie, invitant les Biélorusses à se protéger en buvant de la vodka ou en faisant des travaux agricoles. Cette prise de position a suscité l'indignation d'une partie de la population qui a constaté elle-même la dangerosité du virus, et qui s'est elle-même mobilisée pour aider le système de santé à faire face. Voilà pourquoi aujourd'hui, Alexandre Loukachenko n'a plus un soutien aussi large qu'auparavant au sein de ce pays qu'il dirige depuis 26 ans.

LIGUE 1 : JS KABYLIE

L'heure est à la préparation de la prochaine saison



Après l'annonce par la FAF de l'arrêt du Championnat, la JS Kabylie entame d'ores et déjà la préparation de la prochaine saison footballistique, dont la date de la reprise n'a pas été encore fixée.

PAR MOURAD SALHI

A lors que le suspense sur l'avenir de la saison footballistique ait pris fin la semaine dernière, la JS Kabylie, à l'instar des autres clubs de Ligue 1, prépare le nouvel exercice. La direction du club à sa tête le président Cherif Mellal, a établi une feuille de route à suivre pendant toute cette période qui précède la prochaine saison. "Contrairement à tout ce qui se dit ces dernières heures, des rumeurs reliées par certaines pages Facebook, aux desseins bien connus, la direction du club tient à démentir avec la plus grande fermeté toutes ces calomnies loin de servir la JSK.

Ainsi, nous tenons à rassurer tous les amoureux du club que le moment est à la préparation de la prochaine saison footballistique 2020-2021. Les supporters doivent savoir que tout se

passera bien au sein de l'équipe », a indiqué la JS Kabylie sur sa page officielle Facebook.

Sur le terrain, la direction ne veut rien laisser au hasard pour permettre à la JS Kabylie d'évoluer dans de bonnes conditions la saison prochaine. Après avoir rassuré tout le monde sur la situation financière du club, Mellal avoue que la JSK est en train de se restructurer.

"Notre club se porte bien. Nous avons notre propre stratégie. Nous regardons toujours vers l'avenir. A la JSK, il y a un projet, travail et objectif. Moi, j'ai les moyens de ma politique, mais j'appelle à une égalité en matière de subventions", a indiqué le président Cherif Mellal.

Ce dernier avoue que son équipe travaille aussi sur un équipementier propre à la JSK. "L'heure est venue pour avoir son propre équipementier. Nous sommes en train de travailler dans ce sens pour ne pas dépendre aux autres. L'équipementier sera exposé dans l'avenir et pas mal de boutiques seront ouvertes sur le territoire national pour le commercialiser", a-t-il indiqué.

Pour ce qui est des jeunes catégories, la direction du club a installé Abderezak Djahnit en tant que manager général. "Ma mission consiste à

faire valoir toute mon expérience et mon vécu avec les jeunes de la JS Kabylie. C'est cette histoire que j'ai avec la JSK qui a motivé ma venue. Et puis, je veux apporter mon grain de sel au projet actuel ", a indiqué le nouveau manager.

Par la suite, le club s'est étalé sur la création du comité des supporters national. "Le prochain comité de supporters sera national et il doit partager les mêmes idées avec la direction", a dit le président du club Cherif Mellal. Aussi, la Radio JSK a été lancée officiellement ce samedi, selon le communiqué du club. "Outre les informations liées à la vie du club, des émissions avec les joueurs et les membres du staff technique sera organisées régulièrement" a expliqué la direction. Concernant le recrutement, plusieurs jeunes de cru sont promus en seniors, en paraphant leurs premiers contrats professionnels. Pas moins de 15 jeunes ont été engagés ces deux dernières semaines pour rejoindre les trois catégories U17, U19 et U21. La stratégie de la JSK consiste à s'attaquer à la base pour faire des petites catégories le réservoir de l'équipe première.

M. S.

CRB : DUMAS

«En tant que compétiteur c'est gênant»

Le coach du CR Belouizdad, Franck Dumas, s'est exprimé au média officiel du club au sujet du titre de champion remporté par ses hommes.

« Je suis heureux pour le club et pour les supporters, a débuté le technicien français. Heureux pour Madar. Gagner une Coupe et un Championnat en 18 mois, c'est une chose qui est très rare. »

L'ancien entraîneur de la JS Kabylie a ajouté : « Je ne suis pas mécontent que ça soit officiel, mais c'est vrai qu'en tant que footballeur et compétiteur c'est gênant. Mais il y a des fois c'est comme ça. On aura l'occasion de remettre ça rapidement, j'espère. » Au sujet du recrutement estival, le patron du staff technique belouizdadi dira : « C'est difficile avec le virus. On a des joueurs sous contrat et d'autres qui ont prolongé pour finir leur Championnat. Il n'est pas question de refaire une équipe. On a trouvé un équilibre avec un très bon groupe. C'est une force, il ne faut pas le changer. Il faut simplement l'augmenter en qualité et pas en quantité. »

USMA

Antar Yahia arrivera ce dimanche

Après plusieurs mois d'attente, la date exacte de l'arrivée du directeur sportif Antar Yahia en Algérie est désormais connue. Le nouveau directeur sportif de l'USM Alger va débarquer dès ce dimanche dans un avion de rapatriement des algériens bloqués à l'étranger. L'ancien défenseur de l'équipe nationale, va entamer son travail avec l'USM Alger et préparer le mercato du club qui a connu l'enregistrement d'une seule recrue, Oussama Abdeljalil.

MERCATO

Un prétendant pour Aissa Mandi

L'aventure du défenseur international algérien Aissa Mandi s'approche de sa fin avec le Real Bétis surtout que les deux parties n'ont pas trouvé de terrain d'entente pour prolonger et que le joueur ne manque pas de prétendants.

Le média turc Aspor a indiqué que l'international algérien est dans le viseur de Fenerbahçe qui souhaite renforcer son secteur défensif par son profil la saison prochaine.

Le joueur, qui se trouve aussi dans le viseur de Liverpool, devrait décliner l'offre, surtout qu'il se trouve dans le viseur d'autres clubs européens dans des Championnats beaucoup plus huppés.

CHAMPIONS LEAGUE

City se qualifie au Final 8^e sans Mahrez

Manchester City a réussi à éliminer le Real Madrid en 1/8es de finale de la Champions League et s'est qualifié au Final 8 de Lisbonne mais Riyad Mahrez est lui resté sur le banc.

Pep Guardiola a innové en alignant un trio d'attaque inédit, Jesus à gauche et Sterling à droite ont évolué en attaquants axiaux excentrés et Phil Foden a joué en faux numéro 9, composant avec Rodri, Gundogan et De Bruyne un losange au cœur du jeu.

La formule a en tout cas eu le don de perturber le Real Madrid sur l'ouverture du score, puisque Militao et Varane très éloignés l'un de l'autre en l'absence d'un avant-centre, ont subi

le pressing de Sterling et Jesus, ce dernier poussant le français à la faute pour offrir à Sterling le premier but (9e). Le Real est rentré enfin dans le match avec un Benzema qui trouve des espaces, avant qu'il ne profite d'un excellent travail de Rodrygo pour égaliser de la tête (28e).

Les Madrilènes verront ensuite les Citizens revenir dans le jeu et tiendront le nul grâce à Courtois qui stoppera plusieurs grosses occasions.

En seconde mi-temps Guardiola revient à un 4-3-3 classique avec Foden qui prend l'aile droite. Le match pouvait basculer d'un côté comme de l'autre, jusqu'à la deuxième erreur du

match de Varane sur un ballon en cloche de Rodri, le défenseur du Real mis sous pression par Jesus, remet de la tête pour son gardien mais le brésilien à l'affût va marquer le second but des anglais (68').

Qualifié dès le début de la rencontre, le catalan va chercher à gérer son match et fera entrer successivement Bernardo et David Silva puis Otamendi, laissant Riyad Mahrez sur le banc. Victorieux et qualifiés, les joueurs de Manchester City retrouveront samedi prochain à Lisbonne dans un quart de finale en une seule manche, les Français de Lyon qui ont éliminé la Juventus.

LA BELLE ET LA BÊTE



21h00



1810. Après un naufrage, un marchand ruiné doit s'exiler à la campagne avec ses six enfants. Parmi eux se trouve Belle, la plus jeune de ses filles. Le marchand découvre le domaine magique de la Bête qui le condamne à mort pour lui avoir volé une rose. Se sentant responsable du terrible sort qui s'abat sur sa famille, Belle décide de se sacrifier à la place de son père. Au château de la Bête, ce n'est pas la mort qui attend Belle, mais une vie étrange

LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ



21h00



Professeur de mathématiques dans un lycée de jeunes filles, Pierre Durois est contraint de bâcler ses cours pour honorer les engagements qu'il prend par ailleurs. Sollicité par son père, célèbre chirurgien et maire de la ville, forcé par un austère proviseur et imploré par un ami journaliste, Pierre, dans sa classe, doit écrire les discours électoraux de la future campagne, corriger les copies d'un collègue malade et, enfin, rédiger un article à sensation à partir de clichés scandaleux, sur la présence en ville de la star Jackie Logan. Malicieusement, les élèves mélangent les dossiers. Le maire emporte l'article et le journaliste les copies

L'AMOUR, C'EST MIEUX À DEUX



21h00



Michel et Vincent sont les meilleurs amis du monde, mais ils n'ont pas la même vision des choses en matière d'amour. Le premier, marqué par la tradition familiale, rêve de celle que le hasard voudra bien mettre sur son chemin, tandis que le second enchaîne les liaisons d'un soir sans se soucier du lendemain. Un jour, Vincent décide d'organiser une rencontre entre Michel et Angèle et met son plan à exécution. Quand il découvre la supercherie, Michel est fou de rage... Pendant ce temps, l'entremetteur tombe dans un tout autre piège : le charme de Nathalie, qui va bouleverser sa vie et l'amener à reconsidérer très sérieusement son rapport aux femmes

LE SILENCE DE L'EAU



21h00



Jour de fête à Castel Marciano, petit village tranquille du bord de mer, près de Trieste, où tout le monde se connaît. Une jeune fille de 16 ans, Laura, disparaît soudainement... Le commissaire de police local Andrea Baldini, connu et apprécié de tous les habitants, entame les recherches. Mais lorsque le corps de la jeune fille est retrouvé en mer, un commissaire de la police criminelle de Trieste est envoyé sur place pour mener l'enquête. Le travail des deux policiers fait surgir des secrets bien gardés qui se cachent derrière la respectabilité de façade des habitants du village



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

DUNE



21h00



En l'an 10191, l'empereur Padishah Shaddam IV, maître de l'Univers, conçoit un plan pour éliminer les Atréides, habitants de la planète Caladan, et leur chef, le duc Leto. Il les envoie sur la planète Arrakis, plus connue sous le nom de Dune, où ils vont être écrasés par les Harkonnen, de la planète Geidi Prime. Deux Atréides survivent : Paul, l'héritier du trône, et sa mère, Jessica. Ceux-ci, après s'être échappés des griffes du baron volant Vladimir, trouvent refuge dans le désert auprès des Fremen, mystérieux habitants de Dune, qui voient bien vite en Paul le Muad'Dib, le sauveur dont ils attendaient l'avènement

SHERLOCK LES 6 THATCHER



21h00



Même après sa mort, l'ombre de Moriarty plane toujours... Et Sherlock semble en faire une obsession. Alors, quand dans une affaire banale un détail lui saute aux yeux, il ne peut s'empêcher de penser que c'est son ennemi qui continue de le narguer. Pourquoi quelqu'un détruit-il les bustes de l'ancien Premier Ministre Margaret Thatcher ? Une affaire plus complexe qu'il n'y paraît et qui semble liée au passé trouble de Mary Watson

CAPITAL : SAINT-TROPEZ, SAINT-JEAN-DE-MONTS



21h00



Ce sont des villes qui fleurent bon le soleil et les vacances. Aussi célèbres en France qu'à l'étranger, symboles de l'art de vivre et du luxe à la française. Comment Saint-Tropez (Var), petit village de pêcheurs, est-il devenu une marque internationale qui rapporte des centaines de milliers d'euros chaque année à la commune ? Espadrilles, maillots de bain et même boissons, le label «St-Trop» fait vendre ! Et de nombreux entrepreneurs misent tout sur cette marque pour faire des affaires. Saint-Jean-de-Monts, en Vendée, c'est l'anti Saint-Tropez. Une destination populaire et familiale devenue, en vingt ans, la première station balnéaire de tout l'ouest de la France !

AUX YEUX DE TOUS



21h00



Au sein du FBI, Ray et Jess forment une équipe de choc sous la houlette de Claire, le procureur de la République. Mais un jour, la fille de Jess est inexplicablement et sauvagement assassinée. Treize ans plus tard, Ray qui n'a eu de cesse de traquer le tueur sans jamais pouvoir le faire condamner, trouve finalement la piste qui lui permettra d'élucider ce crime. S'il est enfin sur le point d'épingler le malade qui a brisé leurs vies, et mettre un terme à leurs tourments, il est loin d'être préparé au caractère épouvantable de la vérité tapie derrière cette affaire. Personne n'est préparé au secret inavouable que recèle une âme implacablement rongée par la vengeance

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h22
Dohr	12h53
Asr	16h40
Maghreb	19h50
Icha	21h18

26^E ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE MUSTAPHA BACHA

LE MILITANT DES CAUSES JUSTES

A l'occasion du 26e anniversaire du décès de Mustapha Bacha, qui coïncide avec le 8 Août, la fondation Mustapha Bacha, en collaboration avec la mairie d'Iboudrarène et le comité du village de Tassaft, a procédé, hier, à un recueillement et au dépôt d'une gerbe de fleurs sur sa tombe à Tassaft Ouguemoun, dans la commune d'Iboudrarène. Dès le début de la matinée, sa famille, les citoyens de son village, ses camarades de lutte, ses amis étaient déjà là, sur la placette du village pour marquer ce 26e anniversaire de sa mort. En effet, encore une fois, pour lutter contre l'oubli, Bacha Mustapha a été resuscité hier samedi dans son village natal, Tassaft Ouguemoun, où une cérémonie de recueillement a été organisée par la fondation qui porte son nom, à sa mémoire. Dans une ambiance pleine d'émotions, les présents ont rendu un hommage appuyé à ce personnage qui fut l'un des symboles du militantisme politique. La cérémonie de recueillement s'est déroulée au cimetière familial, où eurent le dépôt de gerbes de fleurs et la récitation de la Fatiha à la



mémoire des martyrs, en présence de plusieurs personnalités qui ont pris part à cet hommage, entre autres ses compagnons de lutte, les autorités locales, des parlemen-

taires, des représentants des partis politiques, associations, et de nombreux citoyens, qui ont bravé cette canicule pour marquer cette halte historique. Dans leurs

prises de parole, les intervenants ont évoqué "le parcours de ce farouche militant, parti trop tôt, tant la grandeur de l'homme se passe de toute présentation de " curriculum vitae". Ils se sont suffi de rappeler "que l'histoire pos-indépendance a retenu que Mustapha est le symbole du sacrifice et de l'abnégation. Fondateur de plusieurs organisations politiques, syndicales et culturelles, Mustapha Bacha, était le militant «des causes justes» comme aimaient le surnommer ses frères de combat de son vivant. Terrassé par une crise cardiaque un certain 8 août 1994, au moment où le combat avait le plus besoin de lui, aujourd'hui ses amis, ses compagnons de luttes mais également des citoyens anonymes qui se reconnaissent dans son combat pour la démocratie, l'amazighité, les droits de l'Homme et la liberté d'expression, se rappellent de cet enfant prodige, issu d'une famille modeste mais au grand cœur, du village Tassaft Ouguemoun, une localité qui l'a vu naître un certain 28 juillet 1956.

I. A.

ESPAGNE

L'EX-ROI JUAN CARLOS SE SERAIT EN FAIT EXILÉ À ABU DHABI

On le disait enfui au Portugal ou en République dominicaine. Cette fois, le journal espagnol ABC croit savoir où se trouve l'ex-roi d'Espagne Juan Carlos Ier, parti en exil devant les soupçons de corruption qui pesaient sur lui. Il se trouverait à Abu Dhabi, où il est arrivé au terme d'un voyage bien préparé, affirme le quotidien. Depuis l'annonce de son départ d'Espagne, la presse espagnole cherche sans succès jusqu'à présent à savoir où se trouve l'ancien souverain et les médias spéculent pour le localiser. Le Palais royal a refusé de révéler son nouveau lieu de résidence et se contente de dire que ce sera Juan Carlos lui-même qui annoncera où il se trouve, s'il le jugeait opportun.

Selon l'article d'ABC, un journal pro-monarchie, l'ex-roi de 82 ans est parti de Vigo, en Galice dans le nord-est de l'Espagne, le lundi matin à bord d'un jet privé, accompagné d'un conseiller et de quatre gardes du corps. Il aurait atterri sept heures plus tard dans un aéroport d'affaires de la capitale des Emirats Arabes Unis. Le plan de vol du jet privé, qu'ABC affirme avoir retrouvé, indique Paris-Abu Dhabi afin d'assurer la discrétion du déplacement. L'avion aurait décollé de Paris le dimanche et aurait fait escale à Vigo afin d'y récupérer l'ancien souverain. Le journal rapporte que Juan Carlos est descendu à l'hôtel Emirates Palace, un luxueux complexe à l'abri des

paparazzi, et dont il ne serait pas sorti à cause des températures élevées, mais l'hôtel a démenti. « Nous n'avons pas de client VIP » a déclaré à l'AFP un manager du Emirates Palace. Juan Carlos a conservé de très bonnes relations avec les monarchies du Golfe, et selon les informations de presse, la justice suisse se penche sur un versement de 100 millions de dollars de la part du roi saoudien Abdallah sur l'un de ses comptes à Genève. Poursuivi par les rumeurs de corruption nées des déclarations d'une ancienne maîtresse, l'ex-monarque qui avait abdicé en 2014, a annoncé lundi son départ afin de faciliter à son fils Felipe VI « l'exercice de ses fonctions ».

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

538

nouveaux cas confirmés et 8 autres décès

538 nouveaux cas confirmés ont été enregistrés en 24 heures en Algérie portant ainsi le nombre total des cas à 39 193, selon le bilan quotidien du ministère de la santé.

8 autres décès ont été enregistrés hier samedi. Ce qui donne un total de 1290 depuis le début de cette pandémie en Algérie. Le Dr Fourar rappelle à chaque fois la nécessité de respecter les mesures de prévention, la distanciation sociale et de suivre les recommandations des spécialistes.

MAROC

Pas de touristes étrangers cet été

C'est désormais une certitude : il n'y aura pas de saison touristique cette année au Maroc. C'est la presse marocaine qui le dit : ceux qui avaient prévu de partir sur les plages du Maroc cet été sont invités à « revoir leurs plans ». Le royaume, confronté à une hausse des cas de coronavirus ces derniers jours, a décidé de maintenir son espace aérien fermé jusqu'au 10 septembre prochain, selon la même source. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la prolongation pour une durée d'un mois de l'état d'urgence sanitaire, décidée jeudi par le gouvernement marocain.

Royal Air Maroc, Air Arabia et Air France

Dans le même temps, l'Union européenne a retiré hier vendredi le Maroc de sa liste de pays sûrs à cause de la hausse des cas de contaminations au Covid-19 ces derniers jours. Toutefois, les vols spéciaux opérés, depuis le 15 juillet, par Royal Air Maroc, Air Arabia avec plusieurs destinations internationales et par Air France (entre le Maroc et la France depuis début août) vont se poursuivre, selon la même source. Ces vols concernent les Marocains et les résidents étrangers au Maroc bloqués à l'étranger. Ils concernent également les citoyens marocains qui doivent voyager pour leurs études, leur travail ou effectuer des soins à l'étranger. Ces derniers devront toutefois obtenir une autorisation spéciale.

COVID-19

Acheminement d'une cargaison d'aides humanitaires au profit du peuple sahraoui

Un avion militaire, chargé d'une cargaison d'aides humanitaires au profit du peuple sahraoui, a décollé, samedi, depuis la base aérienne de Boufarik à destination de la base aérienne de déploiement à Tindouf, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre de la poursuite des actions de solidarité entre l'Algérie et les pays frères et amis, notamment à l'ombre de l'actuelle situation sanitaire, à savoir la propagation du Coronavirus (COVID-19), et en exécution des instructions de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, un avion militaire, chargé d'une cargaison d'aides humanitaires au profit du peuple sahraoui, a décollé, aujourd'hui matin le 08 août 2020, depuis la base aérienne de Boufarik à destination de la base aérienne de déploiement à Tindouf", précise la même source. Le communiqué indique que ces aides humanitaires, composées de "(31) tonnes de denrées alimentaires et de matériels médicaux, fournies par le Croissant rouge algérien et la Direction centrale des services de santé militaire du ministère de la Défense nationale, constituent une opportunité à travers laquelle l'Algérie réitère sa détermination de consolider les liens de fraternité et d'amitié entre les deux peuples frères, et réaffirmer la disponibilité permanente de l'Armée nationale populaire à contribuer efficacement à ces actions humanitaires"